REPUBLIQUE DU NIGER



Agence Nationale de Lutte Contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants

Fraternité-Travail-Progrès

MINISTERE DE LA JUSTICE





Direction Des Statistiques

RAPPORT FINAL DE COLLECTE DES DONNEES ADMINISTRATIVES

TRAITE DE PERSONNES ET TRAFIC ILLICITE DE MIGRANTS AU NIGER

Année 2017

Juin - Juillet 2018





Cette étude a été réalisée par la Direction de la Statistique du Ministère de la Justice de pour le compte de l'Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Tr (ANLTP/TM) avec appui technique de l'Organisation Internationale pour les Migrations (du Royaume du Danemark.	rafic Illicite de Migrants
Les opinions émises dans le cadre de la présente étude n'engagent que leurs auteurs.	
Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne reflèt	tent pas les positions de
l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les appellations, les utilisation données dans le rapport n'impliquent pas l'expression d'opinion de la part de l'OIM constatut légal, pays, territoire, ville ou zone particulière, ou à propos de leurs autorités, front L'OIM croit fermement que les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions dé	cernant des faits tels que ières ou confins.
aux migrants et à la société tout entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l' partenaires au sein de la communauté internationale afin de résoudre les problèmes pratimieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement écon la migration, et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien être des	OIM collabore avec ses iques de la migration, de nomique et social grâce à

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	2
LISTE DES GRAPHIQUES	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
Signe conventionnel	5
INTRODUCTION	
I. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE LA MISSION	6
1.1. Contexte de la mission	6
1.2. Objectifs de la mission	7
1.3. Résultats Attendus	8
II. RAPPEL DE LA METHODOLOGIE ADOPTEE	8
III. DEROULEMENT DE LA MISSION	
3.1 De la conception de support de collecte	
3.2 De la formation des membres de la mission de collecte des données	9
3.3 De la collecte des données	9
3.4 De l'atelier pour l'exploitation, la saisie, l'analyse des données et la rédaction du rapport	
3.5 De la reproduction et de la diffusion du rapport	
IV. ANALYSE DE QUELQUES RESULTATS DE LA COLLECTE	
4.1 Tribunaux de Grande Instance et Tribunaux d'Instance	11
4.2 Commissariat de Police et Brigade de Gendarmerie	
4.3 Les Organisations de la Société Civile et les ONG	
4.4 Les Directions de la Promotion de la femme et de la Protection de l'enfant	38
V. DIFFICULTES RENCONTREES	
VI. RECOMMANDATIONS	40
CONCLUSION	40
ANNEXES	
ANNEXE 1 : RÉSULTATS DE LA COLLECTE	
ANNEXE 2 : FICHE DE COLLECTE DES DONNEES TRAITE DES PERSONNES ET	ΓRAFIC
II LICITE DE MICRANTS	57

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1.1: Effectif des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées déférés et poursuiv	vis par 11
les tribunaux	– –
Tableau 4.1.2: Effectif des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées jugés par les trib	unaux 13
Tableau 4.1.3: Situation des auteurs de trafic illicite des migrants et autres criminalités transnation	onales
organisées déférés et poursuivis par les tribunaux	14
Tableau 4.1.4: Situation des auteurs de trafic illicite des migrants et autres criminalités transnation	onales
organisées jugés par les tribunaux	15
Tableau 4.1.5: Répartition par tranche d'âge des auteurs de la traite de personnes et infractions assimilées	
trafic illicite de migrants	16
Tableau 4.1.6: Répartition des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic illici	
migrants par niveau d'instruction	17
Tableau 4.1.7: Effectif des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et de migrants obj	iets de
trafic illicite enregistrées	
Tableau 4.1.8: Effectif des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et de migrants obj	
trafic illicite assistées	
Tableau 4.1.9: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et de migrants	
de trafic illicite par niveau d'instruction	
Tableau 4.1.10: Répartition des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic i	0.1
des migrants selon leurs nationalités	21
Tableau 4.1.11: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et des mi	
objets de trafic illicite selon leurs nationalités	22
Tableau 4.1.12: Répartition des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic i	
de migrants selon leurs pays de départ	22
Tableau 4.1.13: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic i	
des migrants selon leurs pays de départ	
Tableau 4.1.14: Répartition des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic i	
des migrants selon leurs pays de destination	23
Tableau 4.1.15: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et de mi	
objets de trafic illicite selon leurs pays de destination	
Tableau 4.2.1 : Effectif des auteurs de la traite des personnes et du trafic illicite des migrants par sexe a	
par la police et la Gendarmerie	25
Tableau 4.2.2: Effectif des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées par sexe enregistr	•
la police et la Gendarmerie	
Tableau 4.2.3: Situation des migrants objets de trafic selon la nature de la prise en charge	
Tableau 4.2.4: Situation des migrants objets de trafic par région	
Tableau 4.2.5: Situation des migrants pris en charge objets de trafic par région	
Tableau 4.2.6: Situation de migrants de toutes catégories confondues	
Tableau 4.2.7: Répartition de migrants de toutes catégories par Région d'enregistrement	
Tableau 4.2.8: Répartition des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic illic	
migrants arrêtés par la police et la gendarmerie selon leurs nationalités	
Tableau 4.2.9: Répartition des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic illici	
migrants arrêtés par la police et la gendarmerie selon leurs origines (pays de départ)	
Tableau 4.2.10: Répartition des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic i	
de migrants arrêtés par la police et la gendarmerie selon leurs destinations	
Tableau 4.2.11: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et des mi	grants
objets de trafic illicite selon leurs pays de départ	
Tableau 4.2.12: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et des mis	grants
objets de trafic illicite selon leurs pays de destination	
Tableau 4.3.1: Répartition des auteurs de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants enregistr	és par
les OSC par Région et par année	33

Tableau 4.3.2: Effectif des auteurs dénoncés par les OSC selon le lieu de dénonciation par année	33
Tableau 4.3.3: Répartition des victimes de la traite des personnes et des migrants objets du tra	ific illicite
enregistrés par les OSC par Région et par année	34
Tableau 4.3.4: Répartition des victimes de la traite en fonction de la nature d'assistance	34
Tableau 4.3.5: Répartition des migrants objet de trafic en fonction de la nature d'assistance	35
Tableau 4.3.6: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et de mig	rants objet
de trafic illite selon leurs nationalités par année	35
Tableau 4.3.7: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et de mig	rants objet
de trafic illite selon leurs pays de départ (origine) par année	36
Tableau 4.3.8: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et de mig	rants objet
de trafic illite selon leurs destinations par année	37
Tableau 4.4.1: Répartition des victimes de la traite de personnes et autres pratiques selon les région	s38
Tableau 4.4.2 : Répartition des victimes de la traite des personnes assistées en fonction de la nature d	'assistance
par région	39
Tableau 4.4.3 : Répartition des migrants objets de trafic par région	39

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 4.1.1: Effectif des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées	s déférés et
poursuivis par TGI et TI de ressort	12
Graphique 4.1.2 : effectif des auteurs de trafic des migrants et autres criminalités tran	snationales
organisées déférés et poursuivis par TGI et TI de ressort	14
Graphique 4.2.1: Effectif des auteurs de la traite des personnes et du trafic illicite des mig	grants selon
les régions	25
Graphique 4.2.2: Effectif des victimes de la traite des personnes et infractions assimilée	es selon les
régions	26

SIGLES ET ABREVIATIONS

AAEC: Association Alternative Espaces Citoyens

ACML/TP: Agir Contre la Migration clandestine et Lutte contre la Traite des Personnes

ANLTP/TIM: Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite des

Migrants

CCCP-A: Communication pour un Changement de Comportement pour la Population -

Ahaské

CEDEAO: Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest **CEEAC:** Commission Economique des Etats de l'Afrique Centrale

CNCLTP: Commission Nationale de Coordination de Lutte contre la Traite des Personnes

CODDAE: Collectif des Organisations de Défense du Droit à l'Energie

DS: Direction des Statistiques

LTHP: Lutte Contre le Trafic Humain et la Prostitution OIM: Organisation Internationale pour les Migrations

ONG: Organisation Non Gouvernementales

ONUDC: Office des Nations-Unies contre le Crime et la Drogue

OSC: Organisations de la Société Civile

PAJED II : Programme d'Appui à la Justice et à l'Etat de Droit -2^e phase

RDM : Réagir Dans le Monde-Tanafili **TGI :** Tribunaux de Grande Instance

TGI HC: Tribunaux de Grande Instance Hors Classe

TI: Tribunaux d'Instance

Signe conventionnel

Donnée nulle ou inférieure à la moitié de l'unité

INTRODUCTION

Le présent rapport donne les résultats de la mission de collecte des données de l'année 2017 sur la traite des personnes et le trafic illicite des migrants. Sont aussi enregistrées les données sur les infractions assimilées à la traite des personnes ainsi que celles sur les criminalités transnationales organisées en lien avec le trafic illicite des migrants. Cette mission a été réalisée par la Direction des Statistiques du Ministère de la Justice à la demande de l'Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et du Trafic Illicite de Migrants (ANLTP/TIM) qui a obtenu le financement de cette opération auprès de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

Le présent document est structuré en six (6) parties principales qui sont :

- Rappel du contexte et objectifs de la mission ;
- Rappel de la méthodologie adoptée ;
- Déroulement de la mission ;
- Analyse de quelques résultats de la collecte ;
- Difficultés rencontrées
- Recommandations;
- Annexes

I. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE LA MISSION

1.1. Contexte de la mission

L'Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite des Migrants (ANLTP/TIM) créée par ordonnance n°2010-86 du 16 décembre 2010 a pour vocation de lutter contre ledit phénomène et le trafic illicite des migrants. Depuis sa mise en place, plusieurs actions de sensibilisation, de formation et d'éducation ont été développées et entreprises afin de réduire les risques récurrents liés à la traite de personnes et au trafic illicite de migrants.

Malgré tous ces efforts déployés, aujourd'hui encore, la traite de personnes et le trafic illicite de migrants continuent d'exister, et souvent sous une forme nouvelle qui prive des milliers d'individus de leurs droits fondamentaux. Les trafiquants des « temps modernes » qui s'y livrent, traitent les femmes, les hommes et les enfants comme des marchandises ; ils les maltraitent, les exploitent sexuellement et/ou économiquement et, souvent, leur font passer les frontières de la même manière que des stupéfiants ou des armes volées. Ce phénomène n'est pas nouveau, que ce soit au

Niger ou dans les autres pays. Il trouve ses racines dans les comportements sociaux et culturels appartenant à l'histoire des pays concernés et dans la paupérisation des sociétés.

La traite de personnes et le trafic illicite des migrants, bien que distincts l'une de l'autre, sont en ce jour examinés dans le contexte plus général de migrations internationales, transfrontalières et internes (des zones pauvres vers les zones plus prospères). Nombreuses sont les raisons qui poussent les individus à migrer, y compris les femmes et les enfants : certains partent en quête de meilleures opportunités, d'autres cherchent la sécurité et veulent échapper à la guerre, aux persécutions, à la violence, à la pauvreté, aux catastrophes naturelles ou aux violations des droits humains. C'est donc un problème qui relève des droits de l'homme dans la mesure où il existe une violation de la dignité et de l'intégrité des personnes, de leur liberté de mouvement et même dans certains cas, de leur droit à la vie.

C'est pourquoi, soucieuse de la complexité de sa mission, l'ANLTP/TIM s'est engagée chaque année, depuis 2014, à disposer des statistiques fiables pour connaître l'ampleur du phénomène au Niger afin de mieux le maîtriser pour le combattre efficacement. Ainsi, tout comme les années précédentes, l'ANLTP/TIM a encore confié la responsabilité technique de cette opération de collecte à la Direction des Statistiques du Ministère de la Justice avec l'appui technique et financier de l'OIM. Cette opération de collecte concernera les quarante (40) Tribunaux du Niger, les Directions régionales et départementales de la Police Nationale, les Brigades de la Gendarmerie Nationale, les Directions régionales et départementales en charge de la protection des enfants et de la femme et les Organisations de la Société Civile œuvrant dans le domaine de la traite des personnes, de trafic illicite des migrants et autres infractions assimilées.

1.2. Objectifs de la mission

L'objectif principal est de permettre à l'ANLTP/TIM de disposer des données administratives récentes et fiables en matière de traite des personnes, du trafic illicite des migrants et autres infractions assimilées.

Spécifiquement, cette mission a pour objectifs de :

- Mettre à la disposition des partenaires des données actualisées ;
- Mettre à jour la base de données sur la traite des personnes, le trafic illicite des migrants et infractions assimilées;
- Permettre à la l'ANLTP/TIM de lutter efficacement contre le phénomène de la traite de personnes et le trafic illicite des migrants.

1.3. Résultats Attendus

Il est attendu aux termes de cette mission, les résultats suivants :

- la base de données du Ministère de la Justice sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des migrants est mise à jour ;
- l'ANLTP/TIM dispose des informations pour lutter efficacement contre le phénomène de la traite de personnes et du trafic illicite des migrants ;
- les partenaires et le Gouvernement du Niger disposent des données actualisées pour coordonner leurs actions.

II. RAPPEL DE LA METHODOLOGIE ADOPTEE

L'opération de collecte a été effectuée dans les dix (10) Tribunaux de Grande Instance et les trente (30) Tribunaux d'Instance, dans les Directions Régionales et Départementales de la Police Nationale, dans les Brigades de la Gendarmerie Nationale des régions et départements, dans les Directions Régionales et Départementales de la Promotion de la femme et de la Protection de l'enfant ainsi qu'au niveau des Organisations de la Société Civile intervenant dans le domaine.

Compte tenu de ces cibles multisectorielles identifiées, la DS du Ministère de la Justice a associé dans cette mission les Directions des Statistiques du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la Défense Nationale et de celui de la Promotion de la femme et de la Protection de l'Enfant. Pour mener à bien cette opération, les étapes ci-après mises en œuvre :

- la conception de support de collecte de données sur la traite des personnes, le trafic illicite des migrants et infractions assimilées ;
- la formation des membres de la mission de collecte des données ;
- la collecte des données dans les structures sus-indiquées ;
- l'atelier pour l'exploitation, la saisie, l'analyse des données et la rédaction du rapport ;
- la reproduction et la diffusion du rapport de la mission.

III. DEROULEMENT DE LA MISSION

3.1 De la conception de support de collecte

Cette étape d'élaboration du support de collecte des données a été réalisée dans la grande salle du Ministère de la Justice par une équipe composée des deux (2) cadres de la Direction des Statistiques, des quatre (4) cadres de l'ANLTP/TIM et des trois (3) Directeurs des Statistiques (DS)

des ministères impliqués. Cet atelier de travail a également enregistré la participation de deux (2) observateurs de l'OIM.

Ainsi du 16 au 18 mai 2018, soit pendant trois (3) jours, les participants, sous la conduite du Directeur des Statistiques du Ministère de la Justice, ont tout d'abord effectué la mise à jour des fiches de collecte de données précédemment utilisées lors de la collecte des données antérieure en vue de prendre en compte les nouveaux besoins des partenaires ou nouvelles préoccupations exprimées par l'ANLTP/TIM et l'OIM. En suite des nouvelles fiches de collecte de données destinées aux structures nouvellement identifiées ont également été conçues par l'équipe.

3.2 De la formation des membres de la mission de collecte des données

Avant leur mise en route, les membres de la mission ont été formés le 31 mai 2018 dans la salle de réunion du Ministère de la Justice. Pendant une (1) journée les participants ont passé en revue le contenu du support de collecte élaboré. Cette formation a été assurée par le Directeur des Statistiques du Ministère de la Justice en présence de la Directrice Générale de l'ANLTP/TIM.

3.3 De la collecte des données

Cette opération de collecte de données sur le terrain a été réalisée en deux étapes à savoir du 05 au 21 juin 2018 d'une part et du 04 au 26 juillet 201 d'autre part. La mission a concerné les dix (10) Tribunaux de Grande Instance (TGI) ; les trente (30) tribunaux d'Instance (TI) ; les Directions Régionales et Départementales de la police, les Brigades de la Gendarmerie Nationale, les Directions Régionales et Départementales de la PE/PF et les ONG et Associations intervenant dans le domaine et présentent dans les zones visitées.

Pour ce faire, quatre (4) équipes ont effectué le déplacement pendant une durée de quatorze (14) jours pour les axes de Maradi et de Tillabéry et de seize (16) jours pour les axes de Diffa et d'Agadez chacune. Les véhicules et leurs chauffeurs sont fournis par le Ministère de la Justice et l'ANLTP/TIM.

3.4 De l'atelier pour l'exploitation, la saisie, l'analyse des données et la rédaction du rapport

Au terme de la dernière étape de la phase de collecte des données sur le terrain, les quatre équipes se sont retirées en atelier à Dosso du 09 au 11 août 2018 pour l'exploitation, la saisie des données, l'analyse des données et la rédaction du rapport. Les trois (3) jours retenus par l'OIM au lieu de six (6) demandés dans la requête se sont avérés insuffisants pour finaliser l'exploitation et

rédiger le rapport à Dosso. La DS s'est vue contrainte de poursuivre les travaux à Niamey au rythme des autres activités.

3.5 De la reproduction et de la diffusion du rapport

Conformément aux termes de référence le présent document a été soumis à la Direction Général de l'ANLTP/TIM et à l'OIM pour observations. La DS a enregistré et intégré les observations formulées par les deux structures. La version électronique finale est transmise à l'ANLTP/TIM qui est chargé de la reproduction en 500 exemplaires et de la diffusion dudit rapport définitif.

IV. ANALYSE DE QUELQUES RESULTATS DE LA COLLECTE

Les données ci-après sont issues de l'exploitation des fiches soumises aux responsables des tribunaux, des commissariats, des brigades de gendarmerie, des différentes directions de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant, des ONG intervenant dans le cadre de la lutte contre le phénomène

4.1 Tribunaux de Grande Instance et Tribunaux d'Instance

Cette partie est consacrée à la présentation des données enregistrées dans les TGI et les TI au titre de l'année 2017.

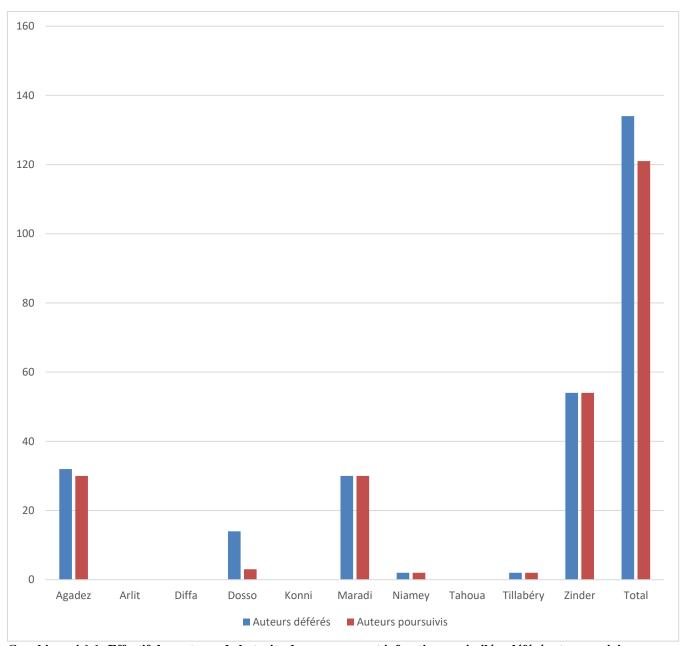
Tableau 4.1.1: Effectif des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées déférés et poursuivis par les tribunaux

Unité: nombre

	Dossiers	Dossiers	Personnes déférées					Personnes poursuivies				
Infractions	entrants	restants en fin de	Maj	Majeurs		Mineurs		Majeurs		Mineurs		
	dans l'année	l'année	Н	F	G	F	Total	Н	F	G	F	Total
Traite des personnes	11	7	16	41	2	-	59	15	40	2	-	57
Traite des enfants	6	3	19	35	ı	-	54	19	35	-	-	54
Exploitation de la prostitution d'autrui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
Exploitation de la mendicité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
Exploitation du travail ou des services forcés	1	-	1	-	1	-	1	1	-	-	-	1
Travail forcé des enfants	-	-	-	-	ı	-	-	-	-	-	-	-
Trafic/ prélèvement d'organe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Servitude domestique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Esclavage et pratiques analogues	1	1	1	1	1	-	1	1	-	-	1	1
Mariage Précoce ou forcé	5	-	5	5	1	-	10	-	-	-	1	-
Proxénétisme	4	-	4	2	ı	-	6	4	2	-	-	6
Servitude pour dette	-	-	-	-	-	_	-	-	-	-	-	-
Autres	3	1	-	2	1	-	3	-	1	1	-	2
Total	31	12	46	85	3	-	134	40	78	3	-	121

Source : TI et TGI

Ce tableau montre que dans les 31 dossiers enregistrés 134 auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées ont été déférées à la justice dont 34% des hommes, 63% des femmes et seulement 2% des garçons. Parmi ces personnes déférées 90% ont été poursuivies dont 33% des hommes, 34% des femmes et 2% des garçons.



Graphique 4.1.1: Effectif des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées déférés et poursuivis par TGI et TI de ressort

Le graphique ci-dessus montre la répartition des auteurs déférés et poursuivis de la traite des personnes selon les TGI et les TI de leurs ressorts respectifs. L'analyse fait ressortir que les Tribunaux de Zinder, Agadez et Maradi ont enregistré beaucoup plus d'auteurs déférés et poursuivis que les autres Tribunaux. Il s'agit respectivement de 40%, 24% et 22% pour les auteurs déférés ; 45%, 25% et 25% pour les auteurs poursuivis. Il faut noter que les majeurs déférés comme les poursuivis sont beaucoup plus important (98%) que les mineurs qui ne représentent que 2%.

Tableau 4.1.2: Effectif des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées jugés par les tribunaux

		Pers	onnes j	ugées		Décisions rendues					
Traite des personnes/Infraction s assimilées	Majeurs		Mineurs		Total	Condam- nés détenus	Autres types de condamna-	Relaxés	Total		
	H	F	G	F			tion				
Traite des personnes	2	3	-	-	5	3	1	1	5		
Traite des enfants	1	-	-	-	1	1	ı	-	1		
Exploitation de la prostitution d'autrui	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Exploitation de la mendicité	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Exploitation du travail ou des services forcés	1	-	-	-	1	1	-	-	1		
Travail forcé des enfants	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Trafic/ prélèvement d'organe	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Servitude domestique	-	-	-	_	-	-	-	-	-		
Esclavage et pratiques analogues	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Mariage Précoce ou forcé	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Proxénétisme	2	2	-	-	4	2	-	2	4		
Servitude pour dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Autres	-	1	-	-	1	-	1	-	1		
Total	6	6	-	-	12	7	2	3	12		

Source : TI et TGI

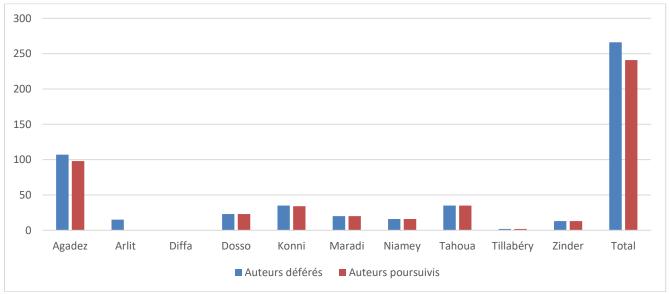
Le tableau ci-dessus donne la situation des auteurs jugés et condamnés suite aux poursuites engagées. En effet, on note 10% des auteurs jugés par rapport aux auteurs poursuivis. Parmi ces auteurs jugés 58% sont condamnés et 25% sont relaxés.

Tableau 4.1.3: Situation des auteurs de trafic illicite des migrants et autres criminalités transnationales organisées déférés et poursuivis par les tribunaux

	Dossiers	Dossiers	Per	Personnes déférées					Personnes poursuivies				
Infractions	entrants	restants	Majeurs N		Min	eurs		Majeurs		Mineurs			
	dans l'année	en fin de l'année	Н	F	G	F	Total	Н	F	G	F	Total	
Trafic illicite des Migrants	88	23	179	1	-	-	180	154	1	-	-	155	
Terrorisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Trafic d'armes	1	-	6	-	-	-	6	6	-	-	-	6	
Trafic de drogue	50	-	76	-	-	-	76	76	ı	-	-	76	
Blanchiment des capitaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Corruption	1	-	2	2	-	-	4	2	2	-	-	4	
Fraude documentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	_	-	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total	140	23	263	3	-	-	266	238	3	-	-	241	

Source : TI et TGI

Sur les 140 dossiers entrants au cours de l'année, 117 ont été traités soit 266 auteurs déférés à la justice dont 91% des poursuivis. Les infractions les plus fréquentes sont le trafic illicite des migrants (68%) et le trafic de drogue (29%).



Graphique 4.1.2: Effectif des auteurs de trafic des migrants et autres criminalités transnationales organisées déférés et poursuivis par TGI et TI de ressort

Dans les 266 auteurs déférés, Agadez a enregistré 107 auteurs soit 40% parmi lesquels 92% ont été poursuivis. Ensuite viennent les TGI de Konni et Tahoua qui ont enregistré chacune 35 auteurs déférés avec respectivement 97% et 100% de poursuite.

Tableau 4.1.4: Situation des auteurs de trafic illicite des migrants et autres criminalités transnationales organisées jugés par les tribunaux

	P	erso	onnes	jugé	es	Décisions rendues					
Infractions	Majeurs		Mineurs		T-4-1	Condamnés	Autres types	D-1	T-4-1		
	Н	F	G	F	Total	détenus	de condamnation	Relaxés	1 otai		
Trafic illicite de Migrants	49	-	-	-	49	34	8	7	49		
Terrorisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Trafic d'armes	6	-	-	-	6	6	-	-	6		
Trafic de drogue	73	-	-	-	73	62	10	1	73		
Blanchiment des capitaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Corruption	2	2	-	-	4	2	-	2	4		
Fraude documentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total	130	2	-	-	132	104	18	10	132		

Source : TI et TGI

Dans les 241 des auteurs poursuivis on note 55% des personnes jugées dont 79% des condamnés et 8% des relaxés.

Tableau 4.1.5: Répartition par tranche d'âge des auteurs de la traite de personnes et infractions assimilées et du trafic illicite de migrants

	Tranche d'âge											
Infractions	Moins de 6 ans	6 à 12 ans	13 à 17 ans	18 à 35 ans	36 à 44 ans	45 ans et plus	Age non spécifié	Total				
Traite des personnes	-	-	2	-	-	-	57	59				
Traite des enfants	-	-	-	1	35	16	2	54				
Exploitation de la												
prostitution d'autrui	_	_	_	-	-	-	-	-				
Exploitation de la												
mendicité	_	_	-	-	-	-	-	-				
Exploitation du travail ou					1			1				
des services forcés	_	_	_	-	1	-	-	1				
Trafic/ prélèvement												
d'organe	-	_	_	-	-	-	-	-				
Servitude domestique	-	-	-	-	-	-	-	-				
Esclavage et pratiques						1		1				
analogues	-	1	-	-	-	1	-	1				
Trafic illicite de Migrants	-	-	1	83	19	35	42	180				
Mariage Précoce ou forcé	-	-	-	-	10	-	-	10				
Proxénétisme	-	-	-	2	-	2	2	6				
Servitude pour dette	-	-	-	-	-	-	-	-				
Terrorisme	-	-	-	-	-	-	-	-				
Trafic d'armes	-	-	-	-	-	-	6	6				
Trafic de drogue	-	-	-	-	23	-	53	76				
Corruption	-	-	-	-	-	-	4	4				
Autres	-	-	1	1	1	-	-	3				
Total	-	-	4	87	89	54	166	400				

Source : TI et TGI

L'âge de la majorité des auteurs de la traite de personnes et infractions assimilées et du trafic illicite de migrants est non spécifié selon les informations recueillies auprès des tribunaux. Les tranches d'âge de 18 à 35 ans, 36 à 44 ans et 45 et plus représentent respectivement 22%, 22% et 14%.

Tableau 4.1.6: Répartition des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic illicite des migrants par niveau d'instruction

			Nivea	au d'instru	ction		Unité :	nombre
Infractions	Aucun	Coranique	Présco- laire	Primaire	Secon- daire	Supérieur	Niveau non spécifié	Total
Traite des	_	_	_	_	_	_	59	59
personnes							37	37
Traite des	42	10	_	_	1	_	1	54
enfants		10			•		-	
Exploitation								
de la	_	_	_	_	_	_	_	_
prostitution								
d'autrui								
Exploitation								
de la	-	-	-	-	-	-	-	-
mendicité								
Exploitation								
du travail ou	_	1	_	_	_	_	_	1
des services	_	1		_	_	_	_	1
forcés								
Trafic/								
prélèvement	-	-	-	-	-	-	-	-
d'organe								
Servitude								
domestique	_	-	_	-	_	-	-	-
Esclavage et								
pratiques	-	1	-	-	-	-	-	1
analogues								
Trafic illicite	55	6	20	20	5		5.0	100
des Migrants	55	6	30	28	5	-	56	180
Mariage								
Précoce ou	-	-	-	-	-	-	10	10
forcé								
Proxénétisme	-	-	-	1	1	-	4	6
Servitude pour								
dette	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrorisme	-	-	-	-	-	-	_	-
Trafic d'armes	-	-	-	_	-	-	6	6
Trafic de								
drogue	-	-	-	-	-	-	76	76
Corruption	-	-	-	-	-	-	4	4
Autres	3	-	-	-	-	-	-	3
Total	100	18	30	29	7	-	216	400

Source : TI et TGI

La traite des personnes et autres criminalités organisées sont considérées comme des activités lucratives. Aussi, on a toujours tendance à considérer que leur pratique nécessite donc un certain niveau de connaissance ou une initiation par des auteurs expérimentés. Cependant, la lecture du tableau ci-haut montre que dans les 400 auteurs de la traite et du trafic illicite des personnes 5% ont un niveau d'instruction coranique, 8% un niveau préscolaire, 7% un niveau primaire et 2% un niveau secondaire.

En résumé, il faut noter que seulement 21% ont un niveau d'instruction défini contre 25% n'ayant aucun niveau et plus de la moitié (54%) dont le niveau d'instruction n'a pas été spécifié.

Tableau 4.1.7: Effectif des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et de migrants objets de trafic illicite enregistrées

Unité: nombre

		Victim	es Enregistro	ées	
Type d'infractions	Maj	eurs	Mir	neurs	Total
	Н	F	G	F	Total
Traite des personnes	-	1	-	-	1
Traite des enfants	-	-	42	22	64
Exploitation de la prostitution d'autrui	-	-	-	-	-
Exploitation de la mendicité	-	-	-	_	-
Exploitation du travail ou des services forcés	-	-	1	-	1
Trafic/ prélèvement d'organe	-	-	-	_	-
Servitude domestique	-	-	-	-	-
Esclavage et pratiques analogues	-	-	-	2	2
Trafic illicite des Migrants	210	39	30	7	286
Mariage Précoce ou forcé	-	-	-	5	5
Proxénétisme	-	6	-	-	6
Servitude pour dette	-	-	-	_	-
Autres	-	47	1	37	85
Total	210	93	74	73	450

Source : TI et TGI

Au total, 450 victimes de traite des personnes et des migrants objets de trafic illicite sont enregistrés. Parmi eux, on note d'une part 67% des majeurs dont 47% des hommes et 21% des femmes et d'autre part 33% des mineurs dont 16% des garçons et 16% des filles. On enregistre alors 36% des victimes de la traite des personnes et 64% des migrants objets du trafic illicite.

Tableau 4.1.8: Effectif des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et de migrants objets de trafic illicite assistées

		Total a	assistés		Total
Type d'infractions	Maj	eurs	Min	eurs	
	Н	F	G	F	
Traite des personnes	-	-	-	-	-
Traite des enfants	-	-	20	22	42
Exploitation de la prostitution d'autrui	-	-	-	-	-
Exploitation de la mendicité	-	-	-	-	-
Exploitation du travail ou des services forcés	-	-	1	-	1
Trafic/ prélèvement d'organe	-	-	-	-	-
Servitude domestique	-	-	-	-	-
Esclavage et pratiques analogues	-	-	-	2	2
Trafic illicite de Migrants	113	26	30	7	176
Mariage Précoce ou forcé	-	-	-	5	5
Proxénétisme	-	-	-	-	-
Servitude pour dette	-	-	-	-	-
Autres	-	47	1	37	85
Total	113	73	52	73	311

Source : TI et TGI

Nous observons qu'au total, 311 personnes victimes ont été assistées dont 60% sont des majeurs (36% des hommes et 23% des femmes) et 40% sont des mineurs (17% des garçons et 23% des filles. Les personnes victimes de la traite assistées représentent 33% et les migrants objets du trafic illicite 67%.

Tableau 4.1.9: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et de migrants objets de trafic illicite par niveau d'instruction

Infractions			ľ	Niveau d'i	nstruction		Unité : no	illore
	Aucu	Coraniqu e	Préscolair e			Supérieu r	Niveau non spécifié	Total
Traite des personnes	1	-	-	-	-	-	-	1
Traite des enfants	42	22	-	-	-	-	-	64
Exploitation de la prostitution d'autrui	1	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation de la mendicité	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation du travail ou des services forcés	-	1	-	-	-	-	-	1
Trafic/ prélèvement d'organe	-	-	-	-	-	-	-	-
Servitude domestique	-	-	-	-	-	-	-	-
Esclavage et pratiques analogues	-	-	-	-	-	-	2	2
Trafic illicite de Migrants	9	-	52	16	32	12	165	286
Mariage Précoce ou forcé	1	-	-	4	-	-	-	5
Proxénétisme	5	-	-	-	1	-	-	6
Servitude pour dette	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Total	2 59	23	52	20	1 34	- 12	83 249	86 450

Source : TI et TGI

Ce tableau montre la répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et des migrants objets de trafic illicite par niveau d'instruction. Nous observons plus des victimes dont le niveau d'instruction est non spécifié (55%) suivi des victimes n'ayant aucun niveau d'instruction (13%). Par ailleurs, les victimes ayant fréquenté le préscolaire sont de 12% et celles de niveau supérieur sont de 3% seulement.

Tableau 4.1.10: Répartition des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic illicite des migrants selon leurs nationalités

		A	Auteurs défér	és		
Nationalité	Maj	eurs	Min	Mineurs		
	Homme	Femmes	Garçons	Filles	- Total	
Bénin	3	-	-	-	3	
Côte d'Ivoire	1	1	-	-	2	
Gambie	1	-	-	-	1	
Ghana	3	4	-	-	7	
Guinée	3	4	-	-	7	
Libye	7	-	-	-	7	
Mali	-	5	-	-	5	
Niger	266	51	3	-	320	
Nigéria	6	4	-	-	10	
Sénégal	4	5	-	-	9	
Tchad	-	5	-	-	5	
Autres	3	-	-	-	3	
Total	297	79	3	-	379	

Source : TI et TGI

NB: les auteurs d'infractions n'ayant pas de parcours ne sont pas pris en compte ici.

Ce tableau nous montre que la majorité des auteurs sont des nigériens (84%) suivi de loin par les nigérians et les sénégalais.

Tableau 4.1.11: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et des migrants objets de trafic illicite selon leurs nationalités

		Victimes enregistrées							
Nationalité	Ma	ajeurs	Mine	eurs	Total				
	Homme	Femmes	Garçons	Filles	Total				
Bénin	3	-	-	-	3				
Cameroun	40	1	-	-	41				
Guinée	2	2	-	-	4				
Libéria	1	-	-	-	1				
Niger	95	74	68	62	299				
Nigéria	69	10	6	4	89				
Total	210	87	74	66	437				

Source : TI et TGI

NB : les victimes d'infractions n'ayant pas de parcours ne sont pas prises en compte ici.

Comme dans le tableau précédent, les victimes enregistrées de nationalité nigérienne sont plus nombreuses que ceux des autres nationalités pris individuellement. Elles représentent 68% de victimes.

Tableau 4.1.12: Répartition des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic illicite de migrants selon leurs pays de départ

Unité : nombre

			Auteurs		
Pays de départ	Majo	eurs	Mine	urs	Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Bénin	24	-	-	-	24
Côte d'Ivoire	1	1	-	-	2
Gambie	1	-	-	-	1
Ghana	3	4	-	-	7
Guinée	3	4	-	-	7
Libye	7	-	-	-	7
Mali	-	5	-	-	5
Niger	222	51	3	-	276
Nigéria	7	4	-	-	11
Sénégal	4	5	-	-	9
Tchad	-	5	-	-	5
Autres	25	-	-	-	25
Total	297	79	3	-	379

Source : TI et TGI

Tableau 4.1.13: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic illicite des migrants selon leurs pays de départ

		Vict	imes		
Pays de départ	Majeurs		Mineurs		Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	
Bénin	3	-	-	-	3
Cameroun	40	1	-	-	41
Guinée	2	2	-	-	4
Libéria	1	-	-	-	1
Niger	95	74	68	62	299
Nigéria	69	10	6	4	89
Total	210	87	74	66	437

Source : TI et TGI

Les tableaux 4.1.12 et 4.1.13 nous laissent voir qu'il y a plus des auteurs (73%) et victimes (68%) qui sont partis du Niger. Le Nigeria a enregistré seulement 3% des auteurs contre 20% des victimes. Par ailleurs, 9% des victimes viennent du Cameroun.

Tableau 4.1.14: Répartition des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic illicite des migrants selon leurs pays de destination

Unité: nombre

	Auteurs							
Pays de destination	Maj	eurs	Min	Total				
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total			
Algérie	23	58	-	-	81			
Arabie Saoudite	-	1	-	-	1			
Côte d'Ivoire	1	-	-	-	1			
Libye	27	-	-	-	27			
Niger	175	6	1	-	182			
Nigéria	12	-	-	-	12			
Autres	59	14	2	-	75			
Total	297	79	3	-	379			

Source : TI et TGI

Tableau 4.1.15: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et de migrants objets de trafic illicite selon leurs pays de destination

	Victimes							
Pays de destination	Maj	eurs	Mine	TD 4 1				
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total			
Algérie	5	-	20	20	45			
Arabie Saoudite	-	1	-	2	3			
Côte d'Ivoire	-	-	-	-	-			
Libye	97	10	-	-	107			
Mali	95	25	30	7	157			
Niger	-	48	1	37	86			
Nigéria	-	-	23	-	23			
Autres	13	3	-	-	16			
Total	210	87	74	66	437			

Source : TI et TGI

L'observation des tableaux 4.1.14 et 4.1.15 montre que l'écrasante partie des auteurs (48%) ont le Niger comme pays de destination, tandis que les victimes (36%) s'orientent en majorité vers le Mali. Toujours pour les auteurs, les autres destinations principales sont l'Algérie (21%), la Libye (7%) et les pays non déterminés (21%). Quant aux victimes, la Libye, le Niger et l'Algérie demeurent aussi leurs principaux centres d'intérêt.

4.2 Commissariat de Police et Brigade de Gendarmerie

Les données présentées dans cette partie sont collectées auprès des brigades de la Gendarmerie Nationale et des Directions de la Police Nationale.

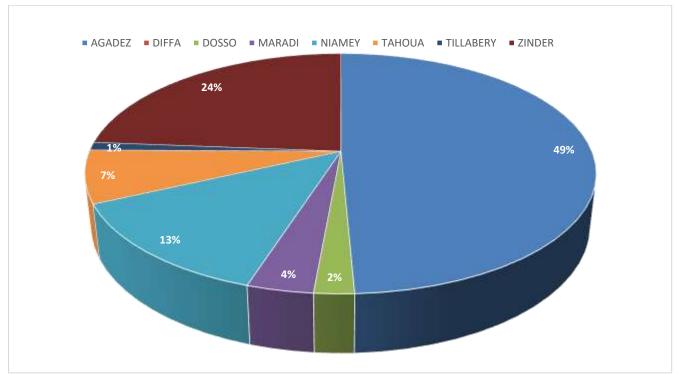
Tableau 4.2.1 : Effectif des auteurs de la traite des personnes et du trafic illicite des migrants par sexe arrêtés par la police et la Gendarmerie

Unité: nombre

Auteurs	Majeurs		Mineurs		Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Arrêtés par la police/gendarmerie	240	40	1	1	282
Déférés à la justice	231	28	1	1	261
Libérés par la police/gendarmerie	9	12	-	-	21
Pourcentage des déférés à la justice	96%	70%	100%	100%	93%

Source : Police et Gendarmerie

Au regard de ce tableau, la police et la Gendarmerie ont arrêté 282 auteurs de traite des personnes et du trafic illicite des migrants, majoritairement d'hommes (85%). Les garçons et les filles ne représentent que moins de 1%. Parmi ces personnes arrêtées, 261 ont été déférées à la justice soit 93% dont les majeurs représentent 99% et les mineurs seulement 1%. Il faut noter que 7% des personnes interceptées ont été libérés par la police et la gendarmerie.



Graphique 4.2.1: Effectif des auteurs de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants selon les régions

L'observation du graphique montre que les services de la police et de la gendarmerie de la région d'Agadez enregistrent 49% des auteurs de la traite de personnes et les infractions assimilées.

La région de Zinder est la deuxième localité avec 24%. Par contre, Diffa n'enregistre aucun cas de la traite de personnes et infractions assimilées.

Tableau 4.2.2: Effectif des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées par sexe enregistrés par la police et la Gendarmerie

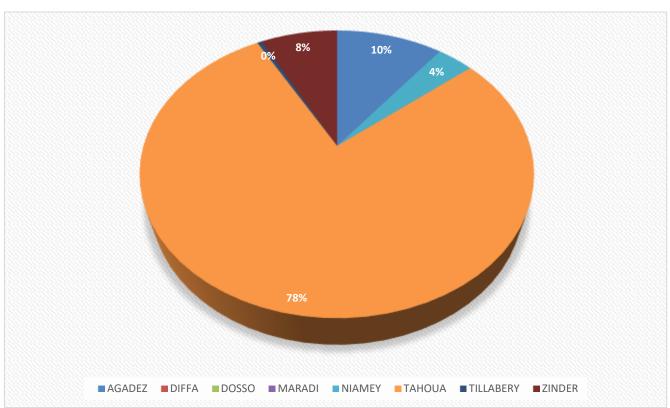
Unité: nombre

Victimes		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Enregistrées		169	103	166	10	448
Ayant porté pl	ainte	1	5	5	-	11
Assistées		160	96	142	3	401
Noturno do	Juridique	17	30	34	-	81
Nature de l'assistance	Référencement	143	66	72	1	282
1 assistance	Psycho-sociale	-	-	2	1	3

Source : Police et Gendarmerie

La police et la gendarmerie enregistrent 448 victimes de la traite de personnes et des migrants objet de trafic dont 38% des hommes, 23% des femmes, 37% des filles et seulement 2% des garçons. 4% d'entre elles ont porté plaintes.

Par ailleurs, 90% des victimes ont été assistés dont 63% de référencement et 20% d'assistance juridique.



Graphique 3.2.2: Effectif des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées selon les régions

À ce niveau, la région de Tahoua enregistre plus des victimes que les autres régions ; environ 78% de l'effectif total. Cependant, aucune victime n'a été enregistrée à Dosso, Maradi et Tillabéry.

Tableau 4.2.3: Situation des migrants objets de trafic selon la nature de la prise en charge

Migranta	Migrants		Majeurs		Mineurs	
Migrants		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Nombre enregistrés		1 706	942	110	137	2 895
Nombre pris en charge	Nombre pris en charge		896	99	123	2 643
Nature de la prise en	Psycho-sociale	114	51	30	18	213
charge	Retour volontaire / réintégration	1 411	817	51	75	2 354
	Référencement (*)	1 434	882	73	104	2 493

Source : Police et Gendarmerie

Au total 2 895 migrants objets de trafic ont été enregistrés et 91% ont été pris en charge soit 84% de majeurs et 7% de mineurs. Ainsi, parmi ces assistés, 8% des migrants ont eu une prise en charge psycho social, 89% retour volontaire et 86% référencement.

Tableau 4.2.4: Situation des migrants objets de trafic par région

Unité : nombre

Dáciona	Maje	eurs	Mineur	'S	Total	
Régions	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	1 otai	
Agadez	1 315	766	41	63	2 185	
Diffa	-	-	-	-	-	
Dosso	29	13	10	-	52	
Maradi	38	3	-	-	41	
Niamey	12	29	8	30	79	
Tahoua	11	6	-	-	17	
Tillabéry	-	-	-	-	-	
Zinder	301	125	51	44	521	
TOTAL	1 706	942	140	137	2 895	

Source : Police et Gendarmerie

Cette répartition selon les régions nous montre que Agadez enregistre le plus grand nombre des migrants objets de trafic comme illustre le ci-dessus. En effet, 75% sont enregistrés à Agadez et 18% à Zinder. Au contraire, les régions de Diffa et Tillabéry n'enregistrent aucun cas des migrants objets de trafic.

Tableau 4.2.5: Situation des migrants pris en charge objets de trafic par région

Dágiang	Maj	eurs	Mineu	rs	Total
Régions	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	1 Otal
Agadez	1 273	742	30	56	2 101
Diffa	-	-	-	-	-
Dosso	1	-	10	-	11
Maradi	24	2	-	-	26
Niamey	12	29	8	30	79
Tahoua	-	-	-	-	-
Tillabéry	-	-	-	-	-
Zinder	215	123	51	37	426
TOTAL	1 525	896	99	123	2 643

Source : Police et Gendarmerie

Le taux de prise en charge dans certaines localités se présente comme suit : Agadez 96%, Dosso 21%, Maradi 63%, Niamey 100% et Zinder 82%. Il faut noter que globalement les majeurs et les mineurs pris en charge sont respectivement de 91% et 80%.

Tableau 4.2.6: Situation de migrants de toutes catégories confondues

Unité: nombre

	Migra	nts enr	egistr	és	Entr	ants re	foulé	S	Sorta	nts re	efoulé	ÉS
Pays	Maje	urs	Min	eurs	Maje	urs	Min	eurs	Majeu	rs	Min	eurs
	Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F
Algérie	4	1	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-
Bénin	134	34	3	1	88	18	3	1	25	7	-	-
Burkina Faso	77	8	-	-	54	-	-	-	1	-	-	-
Cameroun	670	135	1	-	615	73	2	-	19	-	-	-
Centre Afrique	8	1	-	-	5	5	3	4	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	115	11	-	-	63	5	-	-	-	-	-	-
Gambie	22	-	-	-	15	-	-	-	-	-	-	-
Ghana	209	1	-	-	131	-	-	-	8	-	-	-
Guinée	145	3	-	-	97	1	-	-	15	-	-	-
Libéria	13	-	-	-	9	-	-	-	1	-	-	-
Libye	9	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Mali	113	13	-	-	26	-	-	-	-	-	-	-
Niger	191	116	95	31	44	40	67	-	329	103	74	85
Nigéria	11 929	2 369	37	15	2 286	952	19	1	15	7	-	-
Sénégal	90	1	-	-	29	-	-	-	40	1	-	-
Sierra Léone	28	-	-	-	21	-	-	-	5	-	-	-
Soudan	68	-	-	-	20	-	-	-	-	-	-	-
Tchad	1 970	49	8	4	33	3	-	-	-	-	-	-
Togo	101	42	2	3	65	28	2	3	9	-	-	-
Autre	43	4	-	-	9	3	-	-	1	1	-	-
Total	15 939	2 788	146	54	3 614	1 128	96	9	469	119	74	85

Source : Police et Gendarmerie

NB : **Entrants refoulés** : les migrants entrant au Niger mais refoulés vers l'extérieur ;

 $\textbf{Sortant refoul\'es}: les \ migrants \ quittant \ le \ Niger \ mais \ renvoy\'es \ au \ pays$

Sur les 18 927 migrants enregistrés ci-dessus, on note majoritairement 76% des migrants provenant du Nigeria suivi du Tchad avec 11%. 26% d'entre eux ont été renvoyés d'où ils venaient par nos services compétents et seulement 4% des migrants sont refoulés vers le Niger. Cependant aucune régularisation de la situation (tableau 1.2.7 de l'annexe) de certains migrants n'a

Cependant aucune régularisation de la situation (tableau 1.2.7 de l'annexe) de certains migrants n'a été enregistrée

Tableau 4.2.7: Répartition de migrants de toutes catégories par Région d'enregistrement

Unité: nombre

Migrants			registr	és	E	ntrants r	efoulés		S	ortants	s refoul	lés
Régions	Majo	eurs	Mine	eurs	Maj	jeurs	Min	eurs	Maj	jeurs	Min	eurs
	Н	F	G	F	Н	F	G	F	H	F	G	F
Agadez	42	27	12	8	-	-	-	-	-	2	2	1
Diffa	1 574	770	-	-	1 545	753	-	-	27	7	-	-
Dosso	456	50	14	4	267	42	14	4	189	8	-	-
Maradi	7 051	1 306	-	-	394	7	10	4	184	-	-	-
Niamey	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tahoua	945	182	68	-	945	182	68	-	-	-	-	-
Tillabéry	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Zinder	5 871	453	52	42	463	144	4	1	69	102	72	84
Total	15 939	2 788	146	54	3 614	1 128	96	9	469	119	74	85

Source : Police et Gendarmerie

C'est la région de Maradi qui a enregistré plus de migrants, suivie de Zinder. Mais Diffa en a refoulé plus par rapport aux autres régions.

Tableau 4.2.8: Répartition des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic illicite de migrants arrêtés par la police et la gendarmerie selon leurs nationalités

Unité : nombre

			Nationalité			
Pays	Maj	eurs	Mine	Mineurs		
	Homme	Femmes	Garçons	Filles	- Total	
Burkina Faso	1	-	-	-	1	
Cameroun	-	1	-	-	1	
Côte d'Ivoire	1	-	-	-	1	
Guinée	4	-	-	-	4	
Mali	12	-	-	-	12	
Niger	163	24	1	1	189	
Nigéria	15	-	-	-	15	
Sénégal	1	-	-	-	1	
Autres	43	15	-	-	58	
Total	240	40	1	1	282	

Source : Police et Gendarmerie

Tableau 4.2.9: Répartition des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic illicite des migrants arrêtés par la police et la gendarmerie selon leurs origines (pays de départ)

		Origin	e (pays de départ))					
Pays	Maj	eurs	Mineu		Total				
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	1 Otai				
Algérie	1	-	-	-	1				
Burkina Faso	1	-	-	-	1				
Cameroun	-	1	-	-	1				
Côte d'Ivoire	1	-	-	-	1				
Guinée	4	-	-	-	4				
Mali	12	-	-	-	12				
Niger	163	24	1	1	189				
Nigéria	15	-	-	-	15				
Sénégal	1	-	-	-	1				
Autres	42	15	-	-	57				
Total	240	40	1	1	282				

Source : Police et Gendarmerie

Tableau 4.2.10: Répartition des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic illicite de migrants arrêtés par la police et la gendarmerie selon leurs destinations

Unité: nombre

Pays			Destination			
	Maj	eurs	Mine	eurs	T-4-1	
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	
Algérie	37	15	-	-	52	
Burkina Faso	-	-	-	-	-	
Cameroun	-	-	-	-	-	
Côte d'Ivoire	-	-	-	-	-	
Guinée	-	-	-	-	-	
Mali	-	-	-	-	-	
Niger	11	-	-	-	11	
Nigéria	9	-	-	-	9	
Sénégal	-	-	-	-	-	
Autres	183	25	1	1	210	
Total	240	40	1	1	282	

Source : Police et Gendarmerie

Les tableaux 4.2.8, 4.2.9 montrent que la majorité des auteurs arrêtés par la police et la gendarmerie sont des nigériens en déplacement vers les autres pays (destination) qui, dans leurs majorités ne sont pas déterminés (tableau 4.2.10). Cependant, on note 18% des auteurs qui ont pour destination l'Algérie et environ seulement 4% ont choisi comme destination le Niger.

Tableau 4.2.11: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et des migrants objets de trafic illicite selon leurs pays de départ

		Origine (l	Pays de départ)		_			
Pays	Maj	eurs	Mineu	rs	T . 4 . 1			
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total			
Algérie	2	-	-	-	2			
Bénin	61	29	1	1	92			
Burkina Faso	123	17	11	17	168			
Cameroun	267	120	3	6	396			
Côte d'Ivoire	117	107	2	13	239			
Gambie	86	19	-	-	105			
Ghana	180	104	-	-	284			
Guinée	101	86	1	-	188			
Mali	177	26	-	-	203			
Niger	124	146	192	38	500			
Nigéria	397	265	28	24	714			
Sénégal	65	13	-	-	78			
Sierra Léone	26	6	-	-	32			
Soudan	1	-	-	-	1			
Togo	29	13	-	-	42			
Autres	119	96	38	48	301			
Total	1 875	1 047	276	147	3 345			

Source : Police et Gendarmerie

Tableau 4.2.12: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et des migrants objets de trafic illicite selon leurs pays de destination

		D	estination		
Pays	M		Min	eurs	T-4-1
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Algérie	205	115	100	31	451
Cameroun	2	-	-	-	2
Guinée	-	-	1	-	1
Niger	3	-	44	2	49
Nigéria	2	2	57	1	62
Sénégal	-	-	1	-	1
Soudan	2	-	1	-	3
Autres	1 593	907	72	106	2 678
Total	1 875	1 047	276	147	3 345

Source : Police et Gendarmerie

Nous remarquons à travers ces deux tableaux (4.2.11 et 4.2.12) que les victimes venaient de divers horizons et principalement du Nigéria, du Niger, du Cameroun et de Ghana. Leur principale destination est l'Algérie et d'autres pays non identifiés.

4.3 Les Organisations de la Société Civile et les ONG

La collecte des données auprès des organisations de la Société Civile œuvrant dans le domaine a concerné les années 2016 et 2017.

Tableau 4.3.1: Répartition des auteurs de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants enregistrés par les OSC par Région et par année

Unité : nombre

Dáciona	Traite des	personnes	Trafic il	licite des migrants
Régions	2016	2017	2016	2017
Agadez	-	-	-	-
Diffa	-	-	-	-
Dosso	4	3	-	-
Maradi	1	1	-	-
Tahoua	-	-	-	-
Tillabéry	-	-	-	-
Zinder	-	-	-	-
Niamey	10	-	2	-
Total	15	4	2	-

Source : OSC

Au total les ONG ont enregistré seulement 15 personnes auteurs de la traite en 2016 et 4 en 2017. Ceux du trafic illicite des migrants sont non significatif en 2016 (2 personnes seulement) et en 2017 aucun.

Tableau 4.3.2: Effectif des auteurs dénoncés par les OSC selon le lieu de dénonciation par année

Unité : nombre

Structures de Dénonciation		Anne	ées
Structures de Denonciau	On	2016	2017
	Homme	3	1
Justice	Femme	9	
Justice	Garçon	1	1
	Fille		
	Homme	1	2
Police	Femme	-	-
Police	Garçon	-	-
	Fille		-
	Homme	1	-
Candamaania	Femme	-	-
Gendarmerie	Garçon	-	-
	Fille	-	-
Total		15	4

Source : OSC

La police reste la structure qui a enregistré beaucoup plus de dénonciations surtout à Niamey avec 32 dénonciations en faveurs.

Tableau 4.3.3: Répartition des victimes de la traite des personnes et des migrants objets du trafic illicite enregistrés par les OSC par Région et par année

Unité: nombre

Dáciona	Traite de	s personnes	Trafic illicite	des migrants
Régions	2016	2017	2016	2017
Agadez	-	-	-	-
Diffa	-	-	-	-
Dosso	16	3	4	2
Maradi	12	12	-	-
Tahoua	-	-	28	-
Tillabéry	-	-	-	-
Zinder	-	-	-	-
Niamey	69	70	38	-
Total	97	85	70	2

Source : OSC

En 2016 et 2017, les ONG ont enregistré respectivement 97 et 74 personnes victimes de la traite. Les personnes enregistrées victimes du trafic illicite des migrants en 2016 sont de 70 et en 2017 seulement 2. De plus, il faut remarquer que les régions d'Agadez, de Diffa, de Tillabéry et de Zinder n'ont ni des victimes de la traite ni celles du trafic illicite de migrants tant en 2016 qu'en 2017 d'après les ONG.

Tableau 4.3.4: Répartition des victimes de la traite en fonction de la nature d'assistance

Unité : nombre

Victimes		2016	2017
Nombre enregistrés		97	85
	Psycho-sociale	75	62
	Médicale	22	20
	Financière	15	25
Nature de la prise en	Biens alimentaires	73	46
charge	Biens non alimentaires	65	59
	Assistance juridique	4	7
	Appui aux AGR	28	17
	Référencement (*)	37	1

Source : OSC

Toutes les victimes de la traite des personnes ont bénéficié au moins d'une prise en charge. En 2016, les ONG ont assisté 97 victimes soit 100% de celles qui ont été enregistrés et en 2017, 85 victimes de la traite des personnes. Il faut noter que l'assistance psycho-sociale et celle de biens alimentaires et non alimentaires sont les plus fréquentes.

Tableau 4.3.5: Répartition des migrants objet de trafic en fonction de la nature d'assistance

Migrants objets de t	rafic	2016	2017
Nombre enregistrés		70	2
	Psycho-sociale	4	2
	Médicale	-	-
	Financière	4	-
	Biens alimentaires	4	-
Nature de la prise en charge	Biens non alimentaires	4	-
-	Assistance juridique	-	-
	Retour volontaire/réintégration	12	-
	Référencement (*)	30	-

Source : OSC

Tous les migrants assujettis au trafic illicite ont été assisté en 2016 et 2017. Le retour en famille et le référencement restent les types de prise en charge les plus fréquentes au niveau des ONG œuvrant dans le domaine.

Tableau 4.3.6: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et de migrants objet de trafic illite selon leurs nationalités par année

Unité : nombre

		2	2016			2017						
Pays	Majo	eurs	Mine	urs	Total	Maj	eurs	Mine	urs			
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total		
Gambie	7	-	-	-	7	7	-	-	-	7		
Ghana	3	-	-	-	3	3	-	-	-	3		
Libye	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Mali	-	3	-	2	5	-	3	-	2	5		
Niger	1	11	42	29	83	1	3	33	3	40		
Nigéria	8	9	4	11	32	7	9	-	-	16		
Sénégal	4	-	-	-	4	4	-	-	-	4		
Autres	7	6	13	7	33	-	-	12	-	12		

Source : OSC

En 2016 comme en 2017, les victimes de la traite des personnes et du trafic illicite des migrants de nationalité nigérienne et nigériane sont plus importantes.

Tableau 4.3.7: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et de migrants objet de trafic illite selon leurs pays de départ (origine) par année

			2016						nité : nom	ibre
			2016		T			2017		I
Pays	Majo	eurs	Mine	urs	Total	Maj	eurs	Mine	urs	
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Algérie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gambie	7	-	-	-	7	7	-	-	-	7
Ghana	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Libye	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	-	3	-	2	5	-	3	-	2	5
Niger	1	11	42	29	83	-	3	33	-	36
Nigéria	8	9	4	11	32	7	9	-	-	16
Sénégal	4	-	-	-	4	4	-	-	-	4
Soudan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	_
Togo	3	-	-	-	3	3	-	-	-	3
Autres	7	6	13	7	33	1	-	12	3	16

Source : OSC

Ce tableau montre que les victimes de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants qui quittent le Niger et le Nigeria vers d'autres destinations sont plus nombreux en 2016 et en 2017. Toutes ces victimes sont majoritairement des mineurs garçons.

Tableau 4.3.8: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et de migrants objet de trafic illite selon leurs destinations par année

		2	2016				2	2017		
Pays	Maj	eurs	Mine	ırs	Total	Maj	eurs	Mine	urs	
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Algérie	3	-	-	-	3	3	-	-	-	3
Burkina Faso	-	-	-	3	3	-	-	-	3	3
Espagne	4	-	-		4	4	-	-	-	4
Gambie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Ghana	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Libye	9	11	3	23	46	7	-	-	-	7
Mali	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Niger	-	3	21	7	31	-	3	17	2	22
Nigéria	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sénégal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Soudan	-	-	16	-	16	-	-	16	-	16
Togo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	14	15	19	16	64	8	12	12	-	32

Source : OSC

Les victimes de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants qui ont pour destination autres sont les plus nombreux en 2016 comme en 2017. La Libye reste le deuxième centre d'accueil des victimes en 2016. En 2017.c'est le Niger qui occupe cette deuxième place.

4.4 Les Directions de la Promotion de la femme et de la Protection de l'enfant

Tableau 4.4.1: Répartition des victimes de la traite de personnes et autres pratiques selon les régions

		1		T	T	T	Т	Unité : noi	nbre
Infractions et autres	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey	Total
pratiques									
Traite des personnes	127	3	-	10	15	-	-	-	155
Traite des enfants	-	1	3	5	1	-	1	-	11
Travail forcé des enfants	-	2	4	1	-	-	-		7
Exploitation de la prostitution d'autrui	-	-	1	26	32	2	-	-	61
Exploitation de la mendicité	126	8	10	1	35	-	-	-	180
Exploitation du travail ou des services forcés	1	-	12	2	20	1	4	-	40
Servitude domestique	-	-	-	-	28	-	-	-	28
Mariage Précoce ou forcé	2	22	21	36	93	23	24	12	233
Proxénétisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres infractions en lien avec la traite des personnes	14	-	72	3	-	23	-	14	126
Total	270	36	123	84	224	49	29	26	841

Source: Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant

Dans les services en charge de la femme et de l'enfant, le mariage précoce ou forcé est une pratique fréquente dans notre société. Ce phénomène couvre 28% des victimes et se pratique dans toutes les régions du pays. Les victimes de la traite des personnes et d'exploitation de la mendicité sont aussi enregistrées par ces services dans des proportions importantes.

Tableau 4.4.2 : Répartition des victimes de la traite des personnes assistées en fonction de la nature d'assistance par région

Victim	es	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéry	Zinder	Niamey	Total
Nombr	e enregistrés	270	36	123	84	224	49	29	26	841
	Assistance psycho-sociale	270	13	90	68	137	52	7	14	651
	Retour en famille	130	2	98	57	43	19	8	-	357
Nature de la	Placement d'urgence	144	11	45	16	18	22	1	-	257
prise en	Signalement au juge des mineurs	119	7	68	51	102	18	3	1	368
charge	Conseil aux parents/médiation familiale	259	10	87	79	157	38	29	14	673
	Référencement	124	10	37	23	60	15	3	-	272

Source: Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant

Au niveau des services de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant on note la fréquence de l'assistance psycho sociale et du conseil parents. En effet parmi les 841 victimes enregistrées, 651 ont bénéficié d'une prise en charge psycho-sociale et 673 d'entre elles ont reçu de conseil aux parents et/ou médiation familiale. Les autres formes d'assistance sont apportées dans de moindres mesures. Les régions d'Agadez et de Tahoua ont apporté plus d'assistance au regard des victimes enregistrées.

Tableau 4.4.3 : Répartition des migrants objets de trafic par région

Unité: nombre

Infractions	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéry	Zinder	Niamey	Total
Trafic									
illicite des	-	-	-	-	18	-	-	-	18
Migrants									
Terrorisme	-	-	-	-	-	-	41	-	41
Vente									
d'armes	-	-	-	-	_	-	-	-	-
Trafic de									
drogue	-	-	-	-	_	-	-	-	-
	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Corruption	_	_	_	_	_	_		_	_
Blanchiment									
des capitaux	-	-	ı	-	1	_	1	_	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant

Seules les régions de Tahoua et Zinder ont enregistré respectivement 18 cas de trafic illicite de migrants et 41 cas du terrorisme.

V. DIFFICULTES RENCONTREES

Les principales difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre de cette activité sont

- Le retard dans la mise en place des fonds ;
- L'insuffisance des véhicules ;
- L'insuffisance de collaboration des certaines ONG
- L'insuffisance du nombre de jours de l'atelier d'exploitation et de rédaction du rapport.

Ces difficultés ont eu comme conséquence le démarrage tardif de l'opération et la lenteur dans la production du rapport.

VI. RECOMMANDATIONS

Au terme de cette mission, les recommandations suivantes sont formulées :

À l'endroit de l'ANLTP/TIM

- Disposer d'un répertoire de toutes les ONG intervenant dans le domaine par localité et leurs contacts :
- Poursuivre les séances de formation et de sensibilisation à l'endroit des OSC intervenant dans le domaine ;
- Diligenter une étude approfondie complémentaire auprès des acteurs de lutte contre les phénomènes pour expliquer ou comprendre certaines situations

À l'endroit des partenaires financiers

- Mettre les moyens demandés à temps à la structure en charge des opérations de collecte.
- Respecter les dispositions des requêtes transmises pour éviter certains désagréments.

CONCLUSION

Le phénomène de la traite des personnes et celui du trafic illicite des migrants sont très complexes et difficiles à cerner du fait qu'ils impliquent plusieurs acteurs dont les niveaux de responsabilité varient en fonction des groupes concernés et des conséquences qu'ils engendrent. Il s'agit alors des phénomènes réels vécus au quotidien et leur éradication nécessite une bonne connaissance de leurs ampleurs dans l'espace et dans le temps.

La collecte des données actuelle rentre dans le cadre des actions menées par l'ANLTP/TIM pour la compréhension de ces deux phénomènes en vue de prendre des mesures pour leur maîtrise et leur prévention. Il ressort de cette opération confiée à la Direction des Statistique du Ministère de la

Justice les résultats globaux suivants selon les quatre (4) groupes des structures visités par les équipes de collecte en 2016 et/ou 2017 :

- Tribunaux : 121 auteurs de traite des personnes et 241 auteurs du trafic illicite des migrants et autres criminalités transnationales organisées poursuivis ; 450 victimes dont 286 sont objets du trafic ;
- Police Nationale et Gendarmerie Nationale : 282 auteurs arrêtés et 448 victimes de la traite des personnes et infractions assimilée et des migrants objets de trafic illicite enregistrées ;
- Directions de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant : 841 victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et autres pratiques ;
- Organisations de la Société Civile : 15 auteurs de la traite des personnes dénoncés en 2016 et 4
 en 2017 ; 2 auteurs du trafic illicite des migrants en 2016 et aucun en 2017. De plus, 97 et 85
 victimes ont été respectivement enregistrées en 2016 et 2017.

ANNEXES

ANNEXE 1 : RÉSULTATS DE LA COLLECTE

1.1 : Tribunaux de Grande Instance et Tribunaux d'Instance

Tableau 1.1.1: Effectif des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées déférés et poursuivis par TGI et TI de ressort

Unité: nombre Auteurs déférés **Auteurs poursuivis** Total Majeurs **Mineurs Majeurs Mineurs** TGI et TI **Total** G Η \mathbf{F} \mathbf{F} H \mathbf{F} \mathbf{G} F 7 25 6 24 32 **30** Agadez Arlit Diffa 6 7 1 14 1 1 1 3 Dosso Konni 9 19 2 **30** 9 19 2 **30** Maradi 2 2 2 2 Niamey Tahoua 2 2 2 2 Tillabéry 20 54 20 34 54 34 Zinder **46** 85 3 40 **78** 3 134 121 **Total**

Tableau 1.1.2: Effectif des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées bénéficiaires d'un classement sans suite ou d'un non-lieu par type d'infraction

Traite des personnes/Infractions	Cla	ssement	ts sans s	suite		Non	-lieu	
assimilées	Maj	eurs	Min	eurs	Maj	jeurs	Mine	eurs
	Н	F	G	F	Н	F	G	F
Traite des personnes	1	1	-	-	4	13	2	-
Traite des enfants	-	-	-	-	2	-	-	-
Exploitation de la prostitution d'autrui	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation de la mendicité	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation du travail ou des services forcés	-	-	-	-	-	-	-	-
Travail forcé des enfants	-	-	-	_	-	-	-	-
Trafic/ prélèvement d'organe	-	-	-	_	_	-	-	-
Servitude domestique	-	-	-	_	_	-	-	-
Esclavage et pratiques analogues	-	-	-	-	-	-	-	-
Trafic illicite des Migrants	ľ	-		-	-	-	-	-
Mariage Précoce ou forcé	5	5	- -	-	-	-	-	-
Proxénétisme	-	-	-	-	-	-	-	-
Servitude pour dette	-	-	_	-	-	-	-	-
Autres	1	1	-	_		_	_	-
Total	6	7	-	-	6	13	2	-

Source : TGI et TI

Tableau 1.1.3 : Effectif des auteurs de trafic des migrants et autres criminalités transnationales organisées déférés et poursuivis par TGI et TI de ressort

Unité : nombre

TGI et TI		Aut	eurs déf	érés		A	Auteurs p	oursuiv	is	Total
	Maj	eurs	Min	eurs	Total	Majo	eurs	Min	eurs	Total
	Н	F	G	F	Total	Н	F	G	F	
Agadez	107	1	-	-	107	98	-	-	-	98
Arlit	15	1	-	-	15	1	-	-	-	-
Diffa	-	-	-	-		-	-	-	-	-
Dosso	23	-	-	-	23	23	-	-	-	23
Konni	35	-	-	-	35	34	-	-	-	34
Maradi	18	2	-	-	20	18	2	-	-	20
Niamey	15	1	-	-	16	15	1	-	-	16
Tahoua	35	-	-	-	35	35	-	-	-	35
Tillabéry	2	-	-	-	2	2	-	-	-	2
Zinder	13	-	-	-	13	13	-	-	_	13
Total	263	3	-	-	266	238	3	-	-	241

Tableau 1.1.4 : Effectif des auteurs de trafic des migrants et autres criminalités transnationales organisées bénéficiaires d'un classement sans suite ou d'un non-lieu par type d'infraction

	Clas	ssement	s sans su	iite		Non	-lieu	
Infractions	Maj	eurs	Min	Mineurs		eurs	Mineurs	
	Н	F	G	F	H	F	G	F
Trafic illicite des Migrants	25	-	-	-	14	-	_	-
Terrorisme	-	-	-	-	-	-	-	-
Trafic d'armes	-	-	-	-	-	-	_	-
Trafic de drogue	-	-	-	-	3	-	-	-
Blanchiment des capitaux	-	-	-	-	-	-	_	-
Corruption	-	-	-	-	-	-	-	-
Fraude documentaire	-	-	-	-	-	-	_	-
Autres	-	-	-	_	-	-	-	-
Total	25	-	-	-	17	-	-	-

Source: TGI et TI

Tableau 1.1.5: Biens saisis liés au trafic illicite des migrants et autres criminalités transnationales organisées au niveau des TI et TGI par nature d'infraction.

Unité : nombre

	Immobili des bie		Со	nfiscatio	n	Res		
Infractions	Véhicules	Motos	Véhicules	Motos	Autres	Véhicules	Motos	Autres
Trafic illicite des Migrants	33	1	13	1	-	14	-	-
Terrorisme	-	-	-	-	-	-	-	-
Trafic d'armes	-	-	-	-	-	-	-	-
Trafic de drogue(kg)	5	16	4	9	256,702	1	6	-
Blanchiment des capitaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Corruption	-	-	-	-	-	_	-	-
Fraude documentaire		-	-	-	-	-		-
Autres	2	-	-	-	-	2	-	-
Total	40	17	17	10	256,702	17	6	-

Tableau 1.1.6: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et des migrants objets de trafic illicite assistés selon la tranche d'âge.

Infractions			T	ranche d'	âge			Total
	Moins de 6 ans	6 à 12 ans	13 à 17 ans	18 à 35 ans	36 à 44 ans	45 ans et plus	Age non spécifié	
Traite des personnes	-	-	-	-	-	-	1	1
Traite des enfants	-	14	50	-	-	-	-	64
Exploitation de la prostitution d'autrui	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation de la mendicité	-	-	-	-	-	-	-	-
Exploitation du travail ou des services forcés	-	1	-	-	-	-	-	1
Trafic/ prélèvement d'organe	-	-	-	-	-	-	-	-
Servitude domestique	-	-	-	-	-	-	-	-
Esclavage et pratiques analogues	-	-	2	-	-	-	-	2
Trafic illicite des Migrants	-	37	-	235	11	-	3	286
Mariage Précoce ou forcé	-	3	2	-	-	-	-	5
Proxénétisme	-	-	-	6	-	-	-	6
Servitude pour dette	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres (à préciser)	2	-	1	-	-	-	82	85
Total	2	55	55	241	11	0	86	450

Tableau 1.1.7: Répartition des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et des migrants objets de trafic illicite assistés selon la nature d'assistance.

		stance / judi			Re	mise	à par	ent	Placement*				
Type d'infractions	Maj	eurs	Min	eurs	Maj	eurs	Min	eurs	Maj	eurs	Min	Mineurs	
	Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F	
Traite des personnes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Traite des enfants	-	-	-	-	-	-	20	22	-	-	-	-	
Exploitation de la prostitution d'autrui	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	ı	
Exploitation de la mendicité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Exploitation du travail ou des services forcés	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	
Trafic/ prélèvement d'organe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Servitude domestique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Esclavage et pratiques analogues	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	
Trafic illicite des Migrants	-	-	-	-	95	25	30	7	18	1	-	-	
Mariage Précoce ou forcé	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	
Proxénétisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Servitude pour dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres	-	47	-	1	-	-	1	36	-	-	-	-	
Total	-	47	-	3	95	25	52	70	18	1	-	-	

1.2 : Police et Gendarmerie

Tableau 1.2.1: Effectif des auteurs de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants selon les régions arrêtées par la police et la gendarmerie

Unité : nombre

					Cinte (nomere
Régions	M	ajeurs	Min	neurs	Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	2 0 0 0 1
Agadez	127	10	1	1	139
Diffa	-	-	-	-	-
Dosso	6	-	-	-	6
Maradi	10	-	-	-	10
Niamey	26	11	-	-	37
Tahoua	20	-	-	-	20
Tillabéry	3	-	-	-	3
Zinder	48	19	-	-	67
TOTAL	240	40	1	1	282

Source: Police et Gendarmerie

Tableau 1.2.2: Effectif des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées selon les régions enregistrées par la police et la gendarmerie

Unité: nombre

Dágiang	M	ajeurs	Mineu	Mineurs			
Régions	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total		
Agadez	17	30	-	-	47		
Diffa	-	-	-	-	-		
Dosso	-	-	-	-	-		
Maradi	-	-	-	-	-		
Niamey	-	16	-	-	16		
Tahoua	152	57	137	3	349		
Tillabéry	-	-	-	2	2		
Zinder	-	-	29	5	34		
TOTAL	169	103	166	10	448		

Tableau 1.2.3: Effectif des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées par sexe enregistrés par la police et la Gendarmerie

¥7°-4°		Maj	eurs	Mine	urs	Total	
Victimes	victimes			Garçons	Filles	Total	
Enregistrées	169	103	166	10	448		
Ayant porté plainte	1	5	5	-	11		
Assistées	160	96	142	3	401		
	Médicale	-	-	2	1	3	
	Juridique	17	30	34	-	81	
Nature d'assistance	Référencement	143	66	72	1	282	
	Psycho-sociale	-	-	2	1	3	
	Autres	-	-	36	_	36	

Source : Police et Gendarmerie

Tableau 1.2.4: Situation des migrants objets de trafic selon la nature de la prise en charge Unité : nombre

Unité : nombre

Mic	grants	Maj	eurs	Mineur	rs	Total
14115	rants	Hommes	Femmes	Garçons Filles		Total
Nor	nbre enregistré	1 706	942	110	137	2 895
Nor	nbre pris en charge	1 525	896	99	123	2 643
	Psycho-sociale	114	51	30	18	213
Natu	Médicale	114	51	30	18	213
Nature de	Financière	14	1	-	-	15
la prise	Biens alimentaires	28	30	20	31	109
	Biens non alimentaires	-	-	2	1	3
en ck	Assistance juridique	138	58	30	18	244
en charge	Retour volontaire/réintégration	1 411	817	51	75	2 354
	Référencement (*)	1 434	882	73	104	2 493

Tableau 1.2.5: Identité et parcours des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic illicite des migrants arrêtés par la police et la gendarmerie

]	Nationa	alité		Ori	gine (D	épart)		Destination			
Pays	Maj	eurs	Min	eurs	Maj	eurs	Min	eurs	Maj	eurs	Mineurs	
	H	F	G	F	H	F	G	F	H	F	G	F
Algérie	-	-	1	-	1	1	-	-	37	15	-	1
Burkina Faso	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Cameroun	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Guinée	4	-	ı	-	4	-	-	-	-	-	-	-
Mali	12	-	-	-	12	-	-	-	-	-	-	-
Niger	163	24	1	1	163	24	1	1	11	-	-	-
Nigéria	15	-	-	-	15	-	-	-	9	-	-	-
Sénégal	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Autres	43	15	-	_	42	15	-	-	183	25	1	1
Total	240	40	1	1	240	40	1	1	240	40	1	1

Source: Police et Gendarmerie

Tableau 1.2.6: Identité et parcours des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et des migrants objets de trafic illicite

Unité: nombre

	N	ational	lité		Orig	gine (Dé	épart)		D	estinati	F G F 115 100 31 - - -		
Pays	Maje	urs	Min	eurs	Maje	urs	Min	eurs	Majeı	urs	Min	ieurs	
	Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F	
Algérie	2	-	-	-	2	-	-	-	205	115	100	31	
Bénin	61	29	1	1	61	29	1	1	-	-	-	-	
Burkina Faso	123	17	11	17	123	17	11	17	-	-	-	-	
Cameroun	267	120	3	6	267	120	3	6	2	-	-	-	
Côte d'Ivoire	117	107	2	13	117	107	2	13	-	-	-	-	
Gambie	86	19	-	-	86	19	-	-	-	-	-	-	
Ghana	180	104	-	-	180	104	-	-	-	-	-	-	
Guinée	101	86	1	-	101	86	1	-	-	-	1	-	
Mali	177	26	-	-	177	26	-	-	-	-	-	-	
Niger	124	146	192	38	124	146	192	38	3	-	44	2	
Nigéria	397	265	28	24	397	265	28	24	2	2	57	1	
Sénégal	65	13	-	-	65	13	-	-	-	-	1	-	
Sierra Léone	26	6	-	-	26	6	-	-	-	-	-	-	
Soudan	1	-	-	-	1	-	-	-	2	-	1	-	
Togo	29	13	-	-	29	13	-	-	-	-	-	-	
Autres	119	96	38	48	119	96	38	48	1 593	907	72	106	
Total	1 875	1 047	276	147	1 875	1 047	276	147	1 875	1 047	276	147	

Tableau 1.2.7: Répartition de migrants de toutes catégories

	Migra	ants enreg	istrés		Migrants	dont la situ	ation est r	égularisée
Pays	Maje	urs	Mine	urs	Maj	eurs	Min	eurs
	Н	F	G	F	Н	F	G	F
Algérie	4	1	-	-	-	-	-	-
Arabie Saoudite	-	-	-	-	-	-	-	-
Belgique	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénin	134	34	3	1	-	-	-	-
Burkina Faso	77	8	-	-	-	-	-	-
Cameroun	670	135	1	-	-	-	-	-
Centre Afrique	8	1	-	-	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	115	11	-	-	-	-	-	-
Espagne	-	-	-	-	-	-	-	-
France	-	-	-	-	-	-	-	-
Gambie	22	-	-	-	-	-	-	-
Ghana	209	1	-	-	-	-	-	-
Guinée	145	3	-	-	-	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-	-
Koweït	-	-	-	-	-	-	-	-
Libéria	13	-	-	-	-	-	-	-
Libye	9	-	-	-	-	-	-	-
Mali	113	13	-	-	-	-	-	-
Niger	191	116	95	31	-	-	-	-
Nigéria	11929	2369	37	15	-	-	-	-
Sénégal	9-	1	-	-	-	-	-	-
Sierra Léone	28	-	-	-	-	-	-	-
Soudan	68	-	-	-	-	-	-	-
Tchad	1970	49	8	4	-	-	-	-
Togo	1-1	42	2	3	-	-	-	-
Autre (à préciser)	43	4	_	-	-	-	-	-
Total	15939	2788	146	54	-	-	-	-

2.1 : Organisations de la Société Civile

Tableau 2.1.1 : Auteurs de la traite des personnes et trafic par structure et localités

Unité : nombre

	Année 2016	Unité : nomb
Localité	Structure	Auteurs
Agadez	AFNCG	-
Dosso	ANDDH	-
Doutchi	CARFED / Rahama	1
Boboye	ANTD	3
•	ANDDH	1
Maradi	JMED	-
TVIAI AGI	TRANS. INTERNATIONAL/NIGER	-
Mayahi	MNDH	-
Mayani	ANDDH	-
	JMED	-
Tessaoua	ALTERNATIVE ESPACE CITOYEN	-
	ANDDH	-
Dakoro	CODDH	-
Tahoua	TIMIDRIA	-
Abalak	ANEDH IZUBUNE	-
Audiak	TIMIDRIA	-
Bouza	GADED Niger	-
Filingué	TIMIDRIA	-
Say	Dimol	-
	SOS FEVVF	-
	AJD	-
Zinder	JMED	-
	RDM TANAFILI	-
	TIMIDRIA	-
	EPAD	-
Niamey	LTHP	10
iviailley	CARFED / Rahama	-
	ANTD	-
Total		15

Tableau 2.1.2 : Victimes de la traite des personnes par structures et localités

	Année 2016	
Localité	Structure	Victimes
Agadez	AFNCG	-
Dosso	ANDDH	-
Doutchi	CARFED / Rahama	1
Boboye	ANTD	15
	ANDDH	12
Maradi	JMED	-
	TRANS. INTERNATIONAL/NIGER	-
Mayahi	MNDH	-
wiayam	ANDDH	-
	JMED	-
Tessaoua	ALTERNATIVE ESPACE CITOYEN	-
	ANDDH	-
Dakoro	CODDH	-
Tahoua	TIMIDRIA	-
A 11-1-	ANEDH IZUBUNE	-
Abalak	TIMIDRIA	-
Bouza	GADED Niger	-
Filingué	TIMIDRIA	-
Say	Dimol	-
	SOS FEVVF	-
	AJD	-
Zinder	JMED	-
	RDM TANAFILI	-
	TIMIDRIA	-
	EPAD	58
	LTHP	11
Niamey	CARFED / Rahama	-
	ANTD	-
	Total	97

Tableau 2.1.3 : Personnes Objet du trafic par structures et localités

	Année 2016	T
Localité	Structure	Personnes
Agadez	AFNCG	-
Dosso	ANDDH	-
Doutchi	CARFED / Rahama	-
Boboye	ANTD	4
	ANDDH	-
Maradi	JMED	-
	TRANS. INTERNATIONAL/NIGER	-
Mayahi	MNDH	-
wiayam	ANDDH	-
	JMED	-
Tessaoua	ALTERNATIVE ESPACE CITOYEN	-
	ANDDH	-
Dakoro	CODDH	-
Tahoua	TIMIDRIA	28
Abalak	ANEDH IZUBUNE	-
Abalak	TIMIDRIA	-
Bouza	GADED Niger	-
Filingué	TIMIDRIA	-
Say	Dimol	-
	SOS FEVVF	-
	AJD	-
Zinder	JMED	-
	RDM TANAFILI	-
	TIMIDRIA	-
	EPAD	-
3.71	LTHP	38
Niamey	CARFED / Rahama	-
	ANTD	-
	Total	70

 ${\bf Tableau~2.1.4: Auteurs~de~la~traite~des~personnes~et~trafic~par~structure~et~localit\'es}$

	Année 2017	
Localité	Structure	Auteurs
Agadez	AFNCG	-
Dosso	ANDDH	-
Doutchi	CARFED / Rahama	-
Boboye	ANTD	3
	ANDDH	1
Maradi	JMED	-
	TRANS. INTERNATIONAL/NIGER	-
M 1- '	MNDH	-
Mayahi	ANDDH	-
	JMED	-
Tessaoua	ALTERNATIVE ESPACE CITOYEN	-
	ANDDH	-
Dakoro	CODDH	-
Tahoua	TIMIDRIA	-
Abalak	ANEDH IZUBUNE	-
Avaiak	TIMIDRIA	-
Bouza	GADED Niger	-
Filingué	TIMIDRIA	-
Say	Dimol	-
•	SOS FEVVF	-
	AJD	-
Zinder	JMED	-
	RDM TANAFILI	-
	TIMIDRIA	-
	EPAD	-
Niomay	LTHP	-
Niamey	CARFED / Rahama	-
	ANTD	-
Total		4

Tableau 2.1.5 : Victimes de la traite des personnes par structures et localités

	Année 2017	
Localité	Structure	Victimes
Agadez	AFNCG	-
Dosso	ANDDH	-
Doutchi	CARFED / Rahama	-
Boboye	ANTD	3
	ANDDH	12
Maradi	JMED	-
	TRANS. INTERNATIONAL/NIGER	-
Mayahi	MNDH	-
iviayaiii	ANDDH	-
	JMED	-
Tessaoua	ALTERNATIVE ESPACE CITOYEN	-
	ANDDH	-
Dakoro	CODDH	-
Tahoua	TIMIDRIA	-
Abalak	ANEDH IZUBUNE	-
Abalak	TIMIDRIA	-
Bouza	GADED Niger	-
Filingué	TIMIDRIA	-
Say	Dimol	-
	SOS FEVVF	-
	AJD	-
Zinder	JMED	-
	RDM TANAFILI	-
	TIMIDRIA	-
	EPAD	47
NT'	LTHP	-
Niamey	CARFED / Rahama	-
	ANTD	12
	Total	74

Tableau 2.1.6 : Personnes Objet du trafic par structures et localités

	Année 2017	
Localité	Structure	Personnes
Agadez	AFNCG	-
Dosso	ANDDH	-
Doutchi	CARFED / Rahama	-
Boboye	ANTD	2
	ANDDH	-
Maradi	JMED	-
	TRANS. INTERNATIONAL/NIGER	-
Mayahi	MNDH	-
viayaiii	ANDDH	-
	JMED	-
Гessaoua	ALTERNATIVE ESPACE CITOYEN	-
	ANDDH	-
Dakoro	CODDH	-
Γahoua	TIMIDRIA	-
Abalak	ANEDH IZUBUNE	-
Auarak	TIMIDRIA	-
Bouza	GADED Niger	-
Filingué	TIMIDRIA	-
Say	Dimol	-
•	SOS FEVVF	-
	AJD	-
Zinder	JMED	-
	RDM TANAFILI	-
	TIMIDRIA	-
	EPAD	-
	LTHP	-
Niamey	CARFED / Rahama	-
	ANTD	-
	Total	2

ANNEXE 2 : FICHE DE C TRAFIC ILLICITE DE MIG	DONNEES	TRAITE DE	ES PERSONNES	ЕТ



Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants

Direction Des Statistiques

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des migrants

TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE(TGI) /TRIBUNAUX D'INS	STANCE(TI)
TGI/TI de :	Année 2017

Qo1 : situation des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées

	Dossier s		Déf	éré	S			eme s su		Poursuiv s			vi	Non-lieu				Jugés				Dossier s	[Décisions	
Traite des personnes/Infractions assimilées	entrant s	Maj	jeurs	Mi	neur s	Ma	njeurs	Min	neurs	Majeur Mineur s		Majeu s		Mineu s		Majeur s		Mineur s		restants	Condamné s détenus	Autres types de condamnatio n	Relaxés		
		Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F				
Traite des personnes																									
Traite des enfants																									
Exploitation de la prostitution d'autrui																									
Exploitation de la mendicité																									
Exploitation du travail ou des services forcés																									
Travail forcé des enfants																									
Trafic/ prélèvement d'organe																									
Servitude domestique																									
Esclavage et pratiques analogues																									
Trafic illicite des Migrants																									
Mariage Précoce ou forcé																									
Proxénétisme																									
Servitude pour dette																									
Autres																									
Total																									



Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des migrants

TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE(TGI)/TRIBUNAUX	D'INSTANCE(11)
TGI/TI de :	Année 2017

Qo2 : situation des auteurs de trafic illicite des migrants et autres criminalités transnationales organisées

Quz . situation u	Dossiers Classements																								
	Dossiers entrants		Déf	érés				men suite		ı	Pour	suivi	s		Non	-lieu			Ju	gés		Dossiers		Décisions	
Infractions		Maj	eurs	Min	eurs	Maj	eurs	Min	eurs	Maj	eurs	Min	eurs	Maj	eurs	Min	eurs	Maj	eurs	Min	ieurs	restants	Condamnés détenus	Autres types de condamnation	Relaxés
		Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F				
Trafic illicite des Migrants																									
Terrorisme																									
Trafic d'armes																									
Trafic de drogue																									
Blanchiment des capitaux																									
Corruption																									
Fraude documentaire																									
Autres																									
Total																									



Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants

Direction Des Statistiques

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infraction	ns assimilées et le trafic illicite des migrants
TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE(TGI) /TR	IBUNAUX D'INSTANCE(TI)
TGI/TI de:	Année 2017

Qo3 : Situation des biens saisis liés au trafic illicite des migrants et autres criminalités transnationales organisées

Infractions	Immobilisati	on des biens		Confiscation			Restitution	
Trafic illicite des Migrants	Véhicules	Motos	Véhicules	Motos	Autres	Véhicules	Motos	Autres
Terrorisme								
Trafic d'armes								
Trafic de drogue								
Blanchiment des capitaux								
Corruption								
Fraude documentaire								
Autres								



Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants

Direction Des Statistiques

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des migrants

TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE(TGI) /TRIBUNAUX D'INSTANCE(TI)

TGI/TI de :	Année 2017

Q04 : Situation des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et des migrants objets de trafic illicite

											Nati	ıre d'	assist	ance						
Type d'infractions		egistı	·ées		Assistance juridique / judiciaire					emise	à par	ent		Placei	ment	*	Total assistés			
	Maj	eurs	Mineurs		Majeurs		Mineurs		Majeurs		Mineurs		Majeurs		Mineurs		Majeurs		Mineurs	
		F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F
Exploitation de la prostitution d'autrui																				
Exploitation de la mendicité																				
Exploitation du travail ou des services forcés																				
Trafic/ prélèvement d'organe																				
Servitude domestique																				
Esclavage et pratiques analogues																				
Trafic illicite des Migrants																				
Mariage Précoce ou forcé																				
Proxénétisme																				
Servitude pour dette																				
Autres																				
Total																				

^(*) Placement : remise à une institution, service chargé d'œuvre socio-éducatif ou à une famille d'accueil



Direction Des Statistiques

REPUBLIQUE DU NIGER MINISTERE DE LA JUSTICE SECRETARIAT GENERAL

gence Nationale de Lu

Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants

de Migrants

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des migrants

TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE(TGI) /TRIBUNAUX D'INSTANCE(TI)

TGI/TI de:..... Année 2017

Qo5 : Identité et Parcours des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic illicite des migrants

		Nat		Origin	e (Départ)			Des	tination			
Pays		Majeurs	M	Mineurs		Majeurs		Mineurs		Majeurs		lineurs
	Homme	Femmes	Garçons	Filles	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Hommes	Femmes	Garçons	Filles
Algérie												
Arabie Saoudite												
Belgique												
Bénin												
Burkina Faso												
Cameroun												
Centre Afrique												
Côte d'Ivoire												
Espagne												
France												
Gambie												
Ghana												
Guinée												
Italie												
Koweït												
Libéria												
Libye												
Mali												
Niger												
Nigéria												
Sénégal												
Sierra Léone												
Soudan												
Tchad												
Togo												
Autre (à préciser)												



Direction Des Statistiques

REPUBLIQUE DU NIGER MINISTERE DE LA JUSTICE SECRETARIAT GENERAL

(Co	A Property	The state of the s
AHL	T THE	
		-

Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants

de Migrants

		Natio	onalité			Or	igine (Départ)		Destination			
Pays		Majeurs	Mi	Mineurs		Majeurs		Mineurs			Majeurs Min	
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Hommes	Femmes	Garçons	Filles
lgérie												
Arabie Saoudite												
elgique												
Bénin												
Burkina Faso												
Tameroun												
Eentre Afrique												
Côte d'Ivoire												
Espagne												
rance												
Gambie												
Thana												
Guinée												
talie												
Koweït												
ibéria												
ibye												
⁄lali												
liger												
ligéria												
énégal												
ierra Léone												
oudan												
chad											·	
ogo												
Autre (à préciser)												

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des migrants

Q07 : Répartition par âge et niveau d'instruction des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées et des migrants objets de trafic illicite

		1	T	Tranche d'	âge			Total		T	Niveau o	d'instructio	n	T	Total
Infractions	Moins de 6 ans	6 à 12 ans	13 à 17 ans	18 à 35 ans	36 à 44 ans	45 ans o	et Age nor spécifié		Aucun	Coranique	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Exploitation de la															
prostitution d'autrui															
Exploitation de la mendicité															
Exploitation du															
travail ou des															
services forcés															
Trafic/ prélèvement															
d'organe															
Servitude															
domestique															
Esclavage et															
pratiques analogues															
Trafic illicite des Migrants															
Mariage Précoce ou forcé															
Proxénétisme															
Servitude pour dette															
Autres (à préciser)															
Total									1						





Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants

Direction Des Statistiques	

de Migranis

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des mig	grants
TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE(TGI) /TRIBUNAUX D'INSTANCE(TI)	
TGI/TI de :	Année 2017
000 . Départition nou âgo niveau dinetayetien des autours de la traite des novembres et infractions assimilées et du trafic illei	to doe midrante

	Tranche d'âge							Total			Niveau d'	instructio	on		Total
Infractions	Moins de 6 ans	6 à 12 ans	13 à 17 ans	18 à 35 ans	36 à 44 ans	45 ans et plus	Age non spécifié		Aucun	Coranique	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Exploitation de la prostitution d'autrui															
Exploitation de la mendicité															
Exploitation du travail ou des services forcés															
Trafic/ prélèvement d'organe															
Servitude domestique															
Esclavage et pratiques analogues															
Trafic illicite des Migrants															
Mariage Précoce ou forcé															
Proxénétisme															
Servitude pour dette															
Autres								_							
Total															



Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des

COMMISSARIAT/GENDARMERIE	
Commissariat/Gendarmerie de :	Année 2017

Qo1: situation des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic illicite des migrants

Automa		Maj	eurs	Mine	urs	Total	
Auteurs		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	
Arrêtés par la police/gendarmerie							
	Par les victimes						
	Par les parents						
Dont dénoncés	Par les particuliers						
Done denonces	Par les services étatiques						
	Par les Organisations (ONG, OSC)						
Déférés à la justice							
Libérés par la police/gendarmerie							
Déjà connus*							

^{*}Déjà connus pour tous les faits

Q02 : Situation des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées

Viotimos		Maje	eurs	Mineur	rs
Victimes		Hommes Femmes Garçons			Filles
Enregistrées					
Ayant porté plainte					
Assistées					
	Médicale				
	Juridique				
Nature d'assistance (plusieurs réponses)	Référencement				
. ,	Psycho-sociale				
	Autres				



ANLTESTIM

Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des migrants

COMMISSARIAT/GENDARMERIE

Commissariat/Gendarmerie de : Année 2017

Q03: Identité et Parcours des auteurs des auteurs de la traite des personnes et infractions assimilées et du trafic illicite des migrants

		Nati	onalité	<u> </u>		Ori	gine			Desti	nation	
Pays	Ma	ajeurs		ineurs	Ма	jeurs	Min	eurs		eurs		eurs
	Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F
Algérie												
Arabie Saoudite												
Belgique												
Bénin												
Burkina Faso												
Cameroun												
Centre Afrique												
Côte d'Ivoire												
Espagne												
France												
Gambie												
Ghana												
Guinée												
Italie												
Koweït												
Libéria												
Libye												
Mali												
Niger												
Nigéria												
Sénégal												
Sierra Léone												
Soudan												
Tchad												
Togo												
Autre pays												



TARIAT GENERAL

ANLTE STIM
Agence Nationale de Lutte contre
la Traite des Personnes et le Trafic
Illicite de Migrants

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des migrants

COMMISSARIAT/GENDARMERIE Commissariat/Gendarmerie de : Année 2017

Q04: Identité et Parcours des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées

		Nati	onalité			Or	igine			Dest	ination	Mineurs	
Pays	M	ajeurs	M	ineurs	Ma	ajeurs		neurs	Ma	jeurs	Mir	neurs	
	Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F	
Algérie													
Arabie Saoudite													
Belgique													
Bénin													
Burkina Faso													
Cameroun													
Centre Afrique													
Côte d'Ivoire													
Espagne													
France													
Gambie													
Ghana													
Guinée													
Italie													
Koweït													
Libéria													
Libye													
Mali													
Niger													
Nigéria													
Sénégal													
Sierra Léone													
Soudan													
Tchad													
Togo													
Autre pays													



ANLIFILM

Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des migrants

COMMISSARIAT/GENDARMERIE

Commissariat/Gendarmerie de : Année 2017

Qo5: Situation des migrants objets de trafic

qui situation des migrants objets de trante											
	Migrants	M	ajeurs	Mineurs							
	Migrants	Hommes	Femmes	Garçons	Filles						
Nombre en	registré										
Nombre pris en charge											
	Psycho-sociale										
N _a	Médicale										
ture	Financière										
de la p	Biens alimentaires										
Nature de la prise en charge	Biens non alimentaires										
en ch	Assistance juridique										
arge	Retour volontaire/réintégration										
	Référencement (*)										

^(*) vers les services compétents autres que l'assistance juridique

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des migrants

COMMISSARIAT/GENDARMERIE
Commissariat/Gendarmerie de :
Année 2017

Qo6: Situation des migrants

	e	Migr nreg	ants istrés	5	Migran		la situatio arisée	on est			ants ulés		9	Sortants	refoul	és
Pays	Maj s		Min		Маје	eurs	Mine	eurs	Ma r	jeu s	Mir r		Μ	lajeurs	Mine	urs
	Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F
Algérie																
Arabie																
Saoudite																
Belgique																
Bénin																
Burkina Faso																
Cameroun																
Centre Afrique																
Côte d'Ivoire																
Espagne																
France																
Gambie																
Ghana																
Guinée																
Italie																
Koweït																
Libéria																
Libye																
Mali																
Niger																
Nigéria																
Sénégal																
Sierra Léone																
Soudan																<u> </u>
Tchad																<u> </u>
Togo																<u> </u>
Autre (à préciser)																



Au Commissariat

REPUBLIQUE DU NIGER MINISTERE DE LA JUSTICE **SECRETARIAT GENERAL**



	de données sur la traite des pers				migrants						
AS	SOCIATIONS /ORGANIS	SATIONS NO	ON GOUVER	NEMENTALES							
	Année	s 2016 et 20	17								
Nom de l'associat Zone(s) d'interve	ion/ONG : ntion :		••••••	•••••							
	ervention:										
	n (OSC nationales)://										
	l'intervention au Niger (Orga										
-	ntière de lutte contre la traite	-		_							
(mois):///	Adresse (Tel, Mail, site v	veb):	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••••••	••••••						
Durée d'implantation dans la localité (mois) : / / /											
•	n des auteurs de la trait		nnes et infi	actions assimil	ဂ် ဝင						
	rues auteurs de la trait										
	Auteurs	Majeurs		Mine	urs T						
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles						
	A la Justice										
Dénoncés*	A la Gendarmerie										
	Au Commissariat										
(*) Par l'ONG/Ass	ociation										
Q02 : situatio	n des auteurs de trafic i	illicite des n	nigrants								
	Auteurs	Ma	ajeurs	Mine	ırs						
Auteurs		Hommes	Femmes	Garçons	Filles						
	A la Justice										
Dénoncés*	A la Gendarmerie										



Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des migran	ıts
ASSOCIATIONS /ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	

Nom de l'association/ONG:..... Années 2016 et 2017

Q03: Situation des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées

	Victimes	٨	Najeurs	Mi	ineurs
	victimes	Hommes	Femmes	Garçons	Filles
Nombre enregistré					
Nombre pris e	en charge				
-	Psycho-sociale				
	Médicale				
	Financière				
Nature de la prise en	Biens alimentaires				
charge	Biens non alimentaires				
charge	Assistance juridique				
	Appui aux AGR				
	Référencement (*)				

^(*) vers les services compétents autres que l'assistance juridique AGR= activité génératrice des revenus





Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des migrants

ASSOCIATIONS /ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Nom de l'association/ONG: Années 2016 et 2017

Qo4 : Identité et Parcours des victimes de la traite des personnes et infractions assimilées

		Nat	ionalité			Origine				Destination	on	
Pays		Majeurs	Mir	neurs	Ma	jeurs	Mineu	rs	Ma	jeurs	Mineu	urs
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Hommes	Femmes	Garçons	Filles
Algérie												
Arabie Saoudite												
Belgique												
Bénin												
Burkina Faso												
Cameroun												
Centre Afrique												
Côte d'Ivoire												
Espagne												
France												
Gambie												
Ghana												
Guinée												
Italie												
Koweït												
Libéria												
Libye												
Mali												
Niger												
Nigéria												
Sénégal												
Sierra Léone												
Soudan												
Tchad												
Togo												
Autre (à préciser)												



ANLTE TIM

Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des migrants

ASSOCIATIONS /ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Nom de l'association/ONG:..... Années 2016 et 2017

Qo5: Situation des migrants objets de trafic

Migrants		Maje	eurs	Mineu	^S
Migrants		Hommes	Femmes	Garçons	Filles
Nombre enregistré					
Nombre pris en charge					
	Psycho-sociale				
	Médicale				
	Financière				
Nature de la prise en	Biens alimentaires				
charge	Biens non alimentaires				
	Assistance juridique				
	Retour volontaire/réintégration				
	Référencement (*)				

^(*) vers les services compétents autres que l'assistance juridique





Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic llicite de Migrants

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic illicite des migrants

ASSOCIATIONS /ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Nom de l'association/ONG:	Année
2016 et 2017	

Qo6 : Situation des migrants objets de trafic selon leurs nationalités

		Migrants Migrants dont la situation est enregistrés régularisée				Entrants refoulés				Sortants refoulés						
Pays	Maj s		Min s		Maje	eurs	Mine	eurs	Ma r:	-	Mir r		Μ	lajeurs	Mine	urs
	Η	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F	Н	F	G	F
Algérie																
Arabie Saoudite																
Belgique																
Bénin																
Burkina Faso																
Cameroun																
Centre Afrique																
Côte d'Ivoire																
Espagne																
France																
Gambie																
Ghana																
Guinée																
Italie																
Koweït																
Libéria																
Libye																
Mali																
Niger																
Nigéria																
Sénégal																
Sierra Léone																
Soudan																
Tchad																
Togo																
Autre (à préciser)																



EIARIAI GENERAL

Agence Nationale de Lutte contre la
Traite des Personnes et le Trafic Illicite
de Migrants

Direction Des Statistiques Traite des Per de Migrants

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic il	icite des migrants
DIRECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES DE LA PF/PE	
Région/Département de :	Année 2017

Qo1 : Situation des Femmes et Enfants victimes de traite des personnes et infractions assimilées

		Traite d	es Ti	raite des		Exploitation de	Exploitation	Exploitation	Trafic/	Servitude		Infractions	Mariage	Proxénétisme	Servitude	Autres
		personne	es e	enfants	forcé des	la prostitution	de la	du travail ou	prélèvement	domestique	et		Précoce ou		pour dette	
Nature d'assistance					enfants	d'autrui	mendicité	des services	d'organe		pratiques		forcé			
								forcés			analogues					
												personnes				
	Femmes															
Enregistrées	Mineurs	G														
	Willicuis	F														
	Femmes															
Assistance psychosociale		G														
Sociale	Mineurs	F														
	Femmes	<u> </u>														
Retour en famille		G														
Mineurs	Mineurs	F														
	Femmes															
Placement d'urgence	1 CHILLIES	G														
N	Mineurs	<u> </u>														
	Fammas															
Signalement au juge	Femmes	<u> </u>														
des mineurs	Mineurs	G F														
		F														
Conseil aux	Femmes	1														
parents/médiation	Mineurs	G														
familiale		F														
	Femmes															
Référencement	Mineurs	G														
	willeurs	F						-								
	Femmes															
Total assistés		G														
	Mineurs	F		t												



150000000	1
	11.
11	10
MNUTBEL	M

Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants

Direction Des Statistiques

de Migrants

Fiche de collecte de données sur la traite des personnes et infractions assimilées et le trafic il	llicite des migrants	
DIRECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES DE LA PF/PE	_	
Région/Département de :	Année 2017	

Qo2 : Situation des Femmes et Enfants objets de trafic illicite des migrants et autres infractions en lien avec le trafic illicite

Nature d'assistance		Trafic illicite des Migrants	Terrorisme	Vente d'armes	Trafic de drogue	Corruption	Blanchiment des capitaux	Autres
	Femmes							
Enregistrées	Minours							
	Mineurs F							
	Femmes							
Assistance psycho-sociale	Mineurs G							
	Femmes							
Retour en famille	Mineurs G							
Placement d'urgence	Femmes							
	Mineurs G							
	F							
Signalement au juge des mineurs	Femmes G							
Signalement au juge des mineurs	Mineurs E							
	Femmes							
Conseil aux parents/médiation familiale	Mineurs G							
Tarrillale	F							
	Femmes							
Référencement	Mineurs G							
	Femmes							
Total assistés	Mineurs G							
	F							